

Revue de presse

Avril 2018

Sommaire

1 - « TOP. LA CPME TOUJOURS PLUS PRESENTE » - paru dans le JIR du 3 avril 2018

2 - « La CINOR initie la Grande Journée du Territoire », paru dans le JIR et sur Clicanoo le 6 avril 2018

3 - Encart publicitaire « Invitation Grande journée du Territoire / SBA », paru dans le Quotidien le Avril 2018

4 - Cinor – « Les entreprises au contact de dix acheteurs publics », paru sur IMAZ PRESS le 8 avril 2018

5- Abdoullah Lala, invité du face à face dans le JT de 19h de Réunion 1^{ère} TV sur le thème du prélèvement à la source, le 11 avril 2018

6 - La stratégie du bon achat au cœur de la “Grande Journée du Territoire”, paru sur clicanoo du 13 avril 2018

7 – « Trois milliards de dépendes depuis 2010 », paru dans le Quotidien en avril 2018

8 – DOUBLE PAGE – «SBA : Une aubaine pour les petites entreprises ? », paru dans le Quotidien du 16 avril 2018

9 – Prélèvement à la source : « De nombreux risques pour les entreprises », paru dans le Quotidien en avril.

10 – PLEINE PAGE - « Quelle part de la commande publique pour les petites entreprises », paru dans le JIR du 17 avril

11 – « Une mission qui inquiète le patronat », paru dans le JIR et sur clicanoo le 20 avril 2018

12 – « L’inspection générale des finances passe mal », paru dans Le Quotidien du 20 avril 2018

13 – « La mission étude comparative des statuts Outre mer continue ses auditions », paru dans le JIR du 24 avril 2018

14 - « 13 Entreprises sélectionnées pour l'édition 2018 du Trophée Entreprise & Territoire », paru sur memento.fr le 24 avril 2018

15 - « Trophée Entreprise & Territoire : 13 entreprises sélectionnées pour l'édition 2018 », paru sur Freedom.fr le 27 avril 2018

16 - « Trophée Entreprise & Territoire 2018 », paru sur memento.fr le 27 avril 2018

17 - « Entreprise & Territoire : 13 entreprises, 52 étudiants, 3 trophées », paru dans le Quotidien le 28 avril 2018

18 - « Trophée Entreprise & Territoire à La Réunion : 13 entreprises sélectionnées pour l'édition 2018 », paru sur Outremer 360 le 29 avril 2018

19 - « 13 participants au Trophée Entreprise et Territoire », paru dans le JIR et sur clicanoo le 30 avril 2018.

20 – ANTENNE REUNION – Brève Trophée Entreprise & Territoire dans le JT de 19h de Yolande Calichiana (à partir de 26'30"), diffusé le 30 avril 2018

21 - « La Réunion et la Bretagne main dans la main », paru dans Made In Réunion d'avril -mai 2018

22 – Le match des dirigeants, Daniel Médéa (mise en relation via CPME Réunion), paru dans Made In Réunion d'Avril-Mai 2018

23 – « Guerre de communication », paru dans Made In Réunion d'avril-mai 2018

24 – « Les 3 piliers de l'entreprise optimiste », paru dans Made In Réunion d'Avril-Mai 2018

25 – « La CPME toutes voiles dehors », paru dans Memento en avril 2018

1 - « TOP. LA CPME TOUJOURS PLUS PRESENTE » - paru
dans le JIR du 3 avril 2018

**TOP. La CPME
toujours plus
présente**

Le syndicat patronal ne connaît pas la crise. Au contraire, depuis le début de l'année on ne parle que de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME). Son président Dominique Vienne a été élu président du Ceser (Conseil économique, social et environnemental de la Réunion) et vient d'être réélu président de son organisation pour les trois prochaines années. Très présente localement, la CPME n'oublie pas d'oeuvrer au niveau national. Elle a présenté aux sénateurs et députés le SBA (Stratégie du bon achat) mais également son étude REELLE. Le syndicat a le vent en poupe.

2 - « La CINOR initie la Grande Journée du Territoire », paru dans le JIR et sur Clicanoo du 6 avril 2018

Lien : https://www.clicanoo.re/Societe/Article/2018/04/06/La-Cinor-initie-la-Grande-Journee-du-Territoire_523549

Ouvrir avec ▼

La Cinor initie la Grande Journée du Territoire

MANIFESTATION. La Cinor, en coopération avec 10 acheteurs publics, ou semi-publics, organise en mode partenarial, le jeudi 12 avril au Parc des Expositions de Saint-Denis, la Grande Journée du Territoire. Une première en la matière.

La Grande Journée du Territoire reste un moment de rencontre privilégié entre acheteurs publics ou semi-publics, organisations professionnelles et entreprises. Elle répond aux attentes des très petites et moyennes entreprises locales en termes de meilleur accès à la commande publique et permet de prendre connaissance du programme d'activités de l'année en matière de marchés, de travaux, services et fournitures.

Si au chapitre des objectifs il n'y a pas de changement de fond dans le concept, on note toutefois une belle évolution pour les entreprises. En effet, l'occasion leur est donnée de se mobiliser et d'échanger avec



Ce rendez-vous reste un moment privilégié entre acheteurs, organisations professionnelles et entreprises.

teurs sur plusieurs sessions, organisées collectivement, des sessions toutes sources de gain de temps et de productivité.

Cette journée donne accès au programme d'activités de 10 acheteurs. Et pas des moindres ! Une étape jamais franchie auparavant pour réaliser l'objectif de transparence de la commande publique locale assignée par la convention Stratégie du Bon Achat.

Pour les acheteurs adhérents, il s'agit de profiter de la dynamique impulsée par

à l'ordre du jour cette journée. "La mutualisation des compétences et des moyens a facilité les choses, car elle est source d'économies pour organiser un tel événement", explique Éric Lallemand, directeur du service achats-marchés à la Cinor. "La démarche n'est pas négligeable dans une ère où les dépenses de fonctionnement doivent être maîtrisées. Tous les acteurs et partenaires se sont mis ensemble pour un développement économique plus équitable et responsable de notre territoire".

Page 8 / 9

3 - Encart publicitaire « Invitation Grande journée du Territoire / SBA », paru dans le Quotidien le Avril 2018

11 L'ACTUALITÉ À LA RÉUNION

Le Quotidien de la Réunion - Vendredi 06/04/2018

VISITE DU PRÉFET À LA PLAINE-DES-CAFRES

« Une polémique d'ignorants ! »

Le préfet de la Réunion Amery de Saint-Quentin était en visite hier dans des élevages bovins de la Plaine-des-Cafres. Il a voulu aborder tout débat sur la hausse bovine à l'occasion d'un picnic-réception avec les acteurs de la filière. Le représentant de l'État a souhaité rassurer les éleveurs et les consommateurs.

Une telle initiative n'est pas habituelle pour le préfet de la Réunion Amery de Saint-Quentin. C'est d'ailleurs la première fois qu'il se rend sur le terrain pour rencontrer des éleveurs de bœufs dans la Plaine-des-Cafres. Plus de trois cents éleveurs de bœufs regroupés pour l'occasion de cette réception. Une occasion pour le préfet de la Réunion de rencontrer les acteurs de la filière bovine de la Réunion. Amery de Saint-Quentin a été reçu par le président de la filière bovine de la Réunion, Jean-Benoît Guichard, et par le directeur de la filière bovine de la Réunion, Jean-Benoît Guichard.

« Vous n'êtes pas seuls »

« C'est un bon début, nous n'étions pas seuls », a déclaré le préfet en direction de tous les acteurs de la filière bovine réunionnaise. « C'est un bon début car il nous permet de rencontrer les acteurs de la filière bovine réunionnaise et de leur expliquer que nous ne sommes pas seuls. C'est un bon début car il nous permet de rencontrer les acteurs de la filière bovine réunionnaise et de leur expliquer que nous ne sommes pas seuls. C'est un bon début car il nous permet de rencontrer les acteurs de la filière bovine réunionnaise et de leur expliquer que nous ne sommes pas seuls. »

« C'est un bon début, nous n'étions pas seuls », a déclaré le préfet en direction de tous les acteurs de la filière bovine réunionnaise. « C'est un bon début car il nous permet de rencontrer les acteurs de la filière bovine réunionnaise et de leur expliquer que nous ne sommes pas seuls. C'est un bon début car il nous permet de rencontrer les acteurs de la filière bovine réunionnaise et de leur expliquer que nous ne sommes pas seuls. »



Martin SAZAMA-BARBAZAN - Le préfet a été reçu par les acteurs de la filière bovine de la Réunion. (Photo Yvan Haer)

« C'est un bon début, nous n'étions pas seuls », a déclaré le préfet en direction de tous les acteurs de la filière bovine réunionnaise. « C'est un bon début car il nous permet de rencontrer les acteurs de la filière bovine réunionnaise et de leur expliquer que nous ne sommes pas seuls. C'est un bon début car il nous permet de rencontrer les acteurs de la filière bovine réunionnaise et de leur expliquer que nous ne sommes pas seuls. »



Le préfet a été reçu par les acteurs de la filière bovine de la Réunion. (Photo M.S.-M.)



Guy Noël Guichard, éleveur depuis vingt-cinq ans au Rang de la Rivière Saint-Louis, a répondu au préfet de la Réunion.

GROS PLAN

UN NOUVEAU ARRÊTÉ DANS TROIS SEMAINES

Le préfet, Amery de Saint-Quentin, a annoncé hier qu'un nouvel arrêté d'importation de ruminants vivants sera pris d'ici trois semaines. Il a été adopté hier par le préfet de la Réunion Amery de Saint-Quentin. Le préfet de la Réunion Amery de Saint-Quentin a annoncé hier qu'un nouvel arrêté d'importation de ruminants vivants sera pris d'ici trois semaines. Il a été adopté hier par le préfet de la Réunion Amery de Saint-Quentin.

INVITATION Jeudi 12 avril 2018

Grande Journée du Territoire / SBA

Parc des Expositions de Saint-Denis - Hall C

ACCUEIL des participants / petit déjeuner

08H00 / 09H00

09H00 / 13H00

MATIN

11H00 / 11H30

11H30 / 11H55

12H00 / 13H00

APRES-MIDI

13H00 / 14H00

14H00 / 14H30

14H30 / 14H55

15H00 / 16H00

LES ATELIERS ont échanges avec les participants

13H00 - 14H00 - Atelier 1 : Le Règlement omnibus des BSA (OMAF)

14H00 - 14H30 - Atelier 2 : Moyens de financement et ressources de trésorerie des entreprises (FAD - la Région Réunion)

RENCONTRES ENTRE ACHETEURS, PARTENAIRES ET ENTREPRISES

Programme marchés 2018, plateformes de dématérialisation, points de contact...

15H00 - 16H00

16H00 - 16H30 - Espace Ville - Saint-Denis

16H30 - 17H00 - Espace Ville - Saint-Paul

17H00 - 17H30 - Espace Ville - Saint-Philippe

17H30 - 18H00 - Espace Ville - Saint-André

18H00 - 18H30 - Espace Ville - Saint-Joseph

18H30 - 19H00 - Espace Ville - Saint-Pierre

19H00 - 19H30 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

19H30 - 20H00 - Espace Ville - Saint-Denis

20H00 - 20H30 - Espace Ville - Saint-Paul

20H30 - 21H00 - Espace Ville - Saint-Philippe

21H00 - 21H30 - Espace Ville - Saint-André

21H30 - 22H00 - Espace Ville - Saint-Joseph

22H00 - 22H30 - Espace Ville - Saint-Pierre

22H30 - 23H00 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

23H00 - 23H30 - Espace Ville - Saint-Denis

23H30 - 24H00 - Espace Ville - Saint-Paul

24H00 - 24H30 - Espace Ville - Saint-Philippe

24H30 - 25H00 - Espace Ville - Saint-André

25H00 - 25H30 - Espace Ville - Saint-Joseph

25H30 - 26H00 - Espace Ville - Saint-Pierre

26H00 - 26H30 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

26H30 - 27H00 - Espace Ville - Saint-Denis

27H00 - 27H30 - Espace Ville - Saint-Paul

27H30 - 28H00 - Espace Ville - Saint-Philippe

28H00 - 28H30 - Espace Ville - Saint-André

28H30 - 29H00 - Espace Ville - Saint-Joseph

29H00 - 29H30 - Espace Ville - Saint-Pierre

29H30 - 30H00 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

30H00 - 30H30 - Espace Ville - Saint-Denis

30H30 - 31H00 - Espace Ville - Saint-Paul

31H00 - 31H30 - Espace Ville - Saint-Philippe

31H30 - 32H00 - Espace Ville - Saint-André

32H00 - 32H30 - Espace Ville - Saint-Joseph

32H30 - 33H00 - Espace Ville - Saint-Pierre

33H00 - 33H30 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

33H30 - 34H00 - Espace Ville - Saint-Denis

34H00 - 34H30 - Espace Ville - Saint-Paul

34H30 - 35H00 - Espace Ville - Saint-Philippe

35H00 - 35H30 - Espace Ville - Saint-André

35H30 - 36H00 - Espace Ville - Saint-Joseph

36H00 - 36H30 - Espace Ville - Saint-Pierre

36H30 - 37H00 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

37H00 - 37H30 - Espace Ville - Saint-Denis

37H30 - 38H00 - Espace Ville - Saint-Paul

38H00 - 38H30 - Espace Ville - Saint-Philippe

38H30 - 39H00 - Espace Ville - Saint-André

39H00 - 39H30 - Espace Ville - Saint-Joseph

39H30 - 40H00 - Espace Ville - Saint-Pierre

40H00 - 40H30 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

40H30 - 41H00 - Espace Ville - Saint-Denis

41H00 - 41H30 - Espace Ville - Saint-Paul

41H30 - 42H00 - Espace Ville - Saint-Philippe

42H00 - 42H30 - Espace Ville - Saint-André

42H30 - 43H00 - Espace Ville - Saint-Joseph

43H00 - 43H30 - Espace Ville - Saint-Pierre

43H30 - 44H00 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

44H00 - 44H30 - Espace Ville - Saint-Denis

44H30 - 45H00 - Espace Ville - Saint-Paul

45H00 - 45H30 - Espace Ville - Saint-Philippe

45H30 - 46H00 - Espace Ville - Saint-André

46H00 - 46H30 - Espace Ville - Saint-Joseph

46H30 - 47H00 - Espace Ville - Saint-Pierre

47H00 - 47H30 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

47H30 - 48H00 - Espace Ville - Saint-Denis

48H00 - 48H30 - Espace Ville - Saint-Paul

48H30 - 49H00 - Espace Ville - Saint-Philippe

49H00 - 49H30 - Espace Ville - Saint-André

49H30 - 50H00 - Espace Ville - Saint-Joseph

50H00 - 50H30 - Espace Ville - Saint-Pierre

50H30 - 51H00 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

51H00 - 51H30 - Espace Ville - Saint-Denis

51H30 - 52H00 - Espace Ville - Saint-Paul

52H00 - 52H30 - Espace Ville - Saint-Philippe

52H30 - 53H00 - Espace Ville - Saint-André

53H00 - 53H30 - Espace Ville - Saint-Joseph

53H30 - 54H00 - Espace Ville - Saint-Pierre

54H00 - 54H30 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

54H30 - 55H00 - Espace Ville - Saint-Denis

55H00 - 55H30 - Espace Ville - Saint-Paul

55H30 - 56H00 - Espace Ville - Saint-Philippe

56H00 - 56H30 - Espace Ville - Saint-André

56H30 - 57H00 - Espace Ville - Saint-Joseph

57H00 - 57H30 - Espace Ville - Saint-Pierre

57H30 - 58H00 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

58H00 - 58H30 - Espace Ville - Saint-Denis

58H30 - 59H00 - Espace Ville - Saint-Paul

59H00 - 59H30 - Espace Ville - Saint-Philippe

59H30 - 60H00 - Espace Ville - Saint-André

60H00 - 60H30 - Espace Ville - Saint-Joseph

60H30 - 61H00 - Espace Ville - Saint-Pierre

61H00 - 61H30 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

61H30 - 62H00 - Espace Ville - Saint-Denis

62H00 - 62H30 - Espace Ville - Saint-Paul

62H30 - 63H00 - Espace Ville - Saint-Philippe

63H00 - 63H30 - Espace Ville - Saint-André

63H30 - 64H00 - Espace Ville - Saint-Joseph

64H00 - 64H30 - Espace Ville - Saint-Pierre

64H30 - 65H00 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

65H00 - 65H30 - Espace Ville - Saint-Denis

65H30 - 66H00 - Espace Ville - Saint-Paul

66H00 - 66H30 - Espace Ville - Saint-Philippe

66H30 - 67H00 - Espace Ville - Saint-André

67H00 - 67H30 - Espace Ville - Saint-Joseph

67H30 - 68H00 - Espace Ville - Saint-Pierre

68H00 - 68H30 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

68H30 - 69H00 - Espace Ville - Saint-Denis

69H00 - 69H30 - Espace Ville - Saint-Paul

69H30 - 70H00 - Espace Ville - Saint-Philippe

70H00 - 70H30 - Espace Ville - Saint-André

70H30 - 71H00 - Espace Ville - Saint-Joseph

71H00 - 71H30 - Espace Ville - Saint-Pierre

71H30 - 72H00 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

72H00 - 72H30 - Espace Ville - Saint-Denis

72H30 - 73H00 - Espace Ville - Saint-Paul

73H00 - 73H30 - Espace Ville - Saint-Philippe

73H30 - 74H00 - Espace Ville - Saint-André

74H00 - 74H30 - Espace Ville - Saint-Joseph

74H30 - 75H00 - Espace Ville - Saint-Pierre

75H00 - 75H30 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

75H30 - 76H00 - Espace Ville - Saint-Denis

76H00 - 76H30 - Espace Ville - Saint-Paul

76H30 - 77H00 - Espace Ville - Saint-Philippe

77H00 - 77H30 - Espace Ville - Saint-André

77H30 - 78H00 - Espace Ville - Saint-Joseph

78H00 - 78H30 - Espace Ville - Saint-Pierre

78H30 - 79H00 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

79H00 - 79H30 - Espace Ville - Saint-Denis

79H30 - 80H00 - Espace Ville - Saint-Paul

80H00 - 80H30 - Espace Ville - Saint-Philippe

80H30 - 81H00 - Espace Ville - Saint-André

81H00 - 81H30 - Espace Ville - Saint-Joseph

81H30 - 82H00 - Espace Ville - Saint-Pierre

82H00 - 82H30 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

82H30 - 83H00 - Espace Ville - Saint-Denis

83H00 - 83H30 - Espace Ville - Saint-Paul

83H30 - 84H00 - Espace Ville - Saint-Philippe

84H00 - 84H30 - Espace Ville - Saint-André

84H30 - 85H00 - Espace Ville - Saint-Joseph

85H00 - 85H30 - Espace Ville - Saint-Pierre

85H30 - 86H00 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

86H00 - 86H30 - Espace Ville - Saint-Denis

86H30 - 87H00 - Espace Ville - Saint-Paul

87H00 - 87H30 - Espace Ville - Saint-Philippe

87H30 - 88H00 - Espace Ville - Saint-André

88H00 - 88H30 - Espace Ville - Saint-Joseph

88H30 - 89H00 - Espace Ville - Saint-Pierre

89H00 - 89H30 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

89H30 - 90H00 - Espace Ville - Saint-Denis

90H00 - 90H30 - Espace Ville - Saint-Paul

90H30 - 91H00 - Espace Ville - Saint-Philippe

91H00 - 91H30 - Espace Ville - Saint-André

91H30 - 92H00 - Espace Ville - Saint-Joseph

92H00 - 92H30 - Espace Ville - Saint-Pierre

92H30 - 93H00 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

93H00 - 93H30 - Espace Ville - Saint-Denis

93H30 - 94H00 - Espace Ville - Saint-Paul

94H00 - 94H30 - Espace Ville - Saint-Philippe

94H30 - 95H00 - Espace Ville - Saint-André

95H00 - 95H30 - Espace Ville - Saint-Joseph

95H30 - 96H00 - Espace Ville - Saint-Pierre

96H00 - 96H30 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

96H30 - 97H00 - Espace Ville - Saint-Denis

97H00 - 97H30 - Espace Ville - Saint-Paul

97H30 - 98H00 - Espace Ville - Saint-Philippe

98H00 - 98H30 - Espace Ville - Saint-André

98H30 - 99H00 - Espace Ville - Saint-Joseph

99H00 - 99H30 - Espace Ville - Saint-Pierre

99H30 - 100H00 - Espace Ville - Sainte-Clotilde

4 - Cinor – « Les entreprises au contact de dix acheteurs publics », paru sur IMAZ PRESS le 8 avril 2018

LIEN : <http://www.ipreunion.com/cinor-actualite/reportage/2018/04/08/grande-journee-du-territoire-cinor-les-entreprises-au-contact-de-dix-acheteurs-publics.80060.html>

Grande journée du territoire

Cinor - Les entreprises au contact de dix acheteurs publics

Publié le Dimanche 08 Avril à 08H19 / Actualisé le Lundi 09 Avril à 09H20



La Cinor organise, en partenariat avec 10 acheteurs publics (ou semi-publics), la Grande Journée du Territoire le jeudi 12 avril au Parc des Expositions de Saint-Denis. C'est la première édition de cet évènement. L'objectif de cette journée est de permettre aux entreprises de se mobiliser et d'échanger auprès d'acheteurs. Les TPE/PME locales pourront prendre connaissance du programme d'activité 2018 en

matière de travaux, de services et fournitures en présence de 10 acheteurs.

Pour les entreprises, c'est l'occasion de se mobiliser et d'échanger auprès des acheteurs sur plusieurs sessions qui, organisées collectivement, sont sources de gain de temps et de productivité.

C'est un moment de rencontre privilégié entre acheteurs publics (ou semi-publics), organisations professionnelles et entreprises pour répondre aux attentes des TPE/PME locales en terme de meilleur accès à la commande publique et prendre connaissance du programme d'activités 2018 en matière de marchés de travaux, services et fournitures.

Une étape jamais franchie auparavant pour réaliser l'objectif de transparence de la commande publique locale assignée par la convention SBA.

Pour les acheteurs adhérents, il s'agit de profiter de la dynamique impulsée par la coopération pour remettre à l'ordre du jour cette journée de rencontre.

"La mutualisation des compétences et des moyens a facilité les choses, car elle est source d'économies pour organiser un tel événement", explique Eric Lallemand, directeur du service achats/marchés à la Cinor. "La démarche n'est pas négligeable dans une ère où les dépenses de fonctionnement doivent être maîtrisées". "Tous les acteurs et partenaires se sont mis ensemble pour un développement économique plus équitable et responsable de notre territoire".

Rappelons que dans le cadre de la convention "SBA – Stratégie du Bon Achat " conclue avec les différents organismes représentatifs des TPE/PME, chaque acheteur adhérent s'est engagé à organiser tous les ans une " Journée du Territoire ".

5 - Abdoullah Lala, invité du face à face dans le JT de 19h de Réunion 1^{ère} TV sur le thème du prélèvement à la source, le 11 avril 2018



6 - La stratégie du bon achat au cœur de la “Grande Journée du Territoire”, paru sur clicanoo du 13 avril 2018

La stratégie du bon achat au cœur de la “Grande Journée du Territoire”



Les élus ont fait le déplacement pour parler accès aux marchés publics (photo LLY)

ENTREPRISE. Ce jeudi s'est tenue à la Nordev la “Grande Journée du Territoire” un moment de rencontres et d'échanges entre les acheteurs publics, organisations professionnelles et les entreprises.

L'objectif est simple. Il s'agit de répondre aux attentes des TPE et PME locales en terme d'accès à la commande publique. Le rôle du SBA (Stratégie du bon achat) prend ici tout son sens. Portée par la CPME, l'association SBA travaille à l'amélioration de l'accès des entreprises réunionnaises aux marchés publics. “Nous ne sommes pas dans un acte politique, mais dans un acte d'intelligence économique”, rappelle le président de la CPME, Dominique Vienne.

L'année 2018 est marquée par un changement dans l'approche des marchés publics. Dès le 1er octobre prochain, la commande publique va passer par la dématérialisation pour “simplifier” et “moderniser” son accès. Des changements que doivent anticiper les entreprises réunionnaises. Cette journée s'est conclut par des ateliers, mais également des rencontres entre acheteurs, partenaires et entreprises.

A noter que les associations SBA de Bretagne et de La Réunion ont signé une convention les rapprochant toutes les deux autour de leur compétences et savoir-faire en matière d'accès aux marchés publics.

Tout le détail de cette journée sera à retrouver mardi prochain dans votre Journal de l'Eco, nouveau rendez-vous hebdomadaire de l'économie.

J.D

7 – « Trois milliards de dépenses depuis 2010 », paru dans le
Quotidien

Trois milliards de dépenses depuis 2010

*La Région Réunion met en avant le rôle majeur de ses dépenses
d'investissement dans la croissance de l'économie.*



Le montant des dépenses d'investissement est passé de 180 millions d'euros en 2010 à près de 600 millions en 2017. (Photo Philippe Chan Cheung)

En décembre dernier, la Région et le Ceser (Conseil économique social et environnemental de La Réunion) lançaient les journées de l'ancrage territorial. Objectif: proposer un nouveau modèle de développement économique pour notre île. « Un modèle, rappelle la Région Réunion, sur le travail de proximité d'une organisation qui prend en compte les citoyens et favorise les partenariats entre les différents acteurs publics ou privés ». Vaste programme! Dans cette même dynamique une journée du territoire était organisée ce jeudi par la Cinor et les acteurs de la région nord. Un événement sur lequel nous reviendrons en profondeur dans nos pages consacrées à l'économie, lundi. D'ores et déjà la Région Réunion a largement communiqué sur son intervention consacrée aux « moyens de financement et ressources de trésorerie proposées aux entreprises ». À cette

occasion, la collectivité en a profité pour mettre en avant son rôle « d'acteur majeur de la commande publique », soulignant que, depuis 2010, elle avait réalisé « plus de trois milliards d'euros de dépenses en section d'investissement ».

1,130 milliard de l'Europe

Et de faire un lien direct entre cet effort d'investissement et la croissance économique: « Le montant des dépenses d'investissements est passé de 180 millions d'euros en 2010 à près de 600 millions d'euros en 2017. Le taux de croissance est passé de moins 0,7% en 2009 à plus de 3,1% en 2016 ».

Après, évidemment, il y a de tout derrière ces chiffres globaux et la région Réunion dans la liste des exemples de l'importance de cette commande publique régionale dans l'économie locale met

au premier rang de ceux-ci le chantier de la Nouvelle Route du littoral, pesant à lui seul « 1,1 milliard d'euros, dont plus de 760 millions mandatés ». Suivent « 400 millions d'euros pour les chantiers routiers hors NRL », « près de 100 millions pour la réhabilitation des structures muséales », « 300 millions dans un premier plan d'aides aux communes [...] 300 millions pour le PRR II en 2017 ». Et d'enfoncer le clou: « en 2017 plus de 900 millions ont été engagés en commission permanente ».

Mais il ne faut pas oublier l'Europe, acteur incontournable pour notre territoire.

Depuis 2014, la Région est autorité de gestion du Fonds Européen de Développement Régional (Feder) qui s'élève à 1,130 milliard d'euros. « Ce sont ainsi plus de 414 millions d'euros qui ont déjà été programmés dans l'économie », souligne la Région.

H.C

8 – DOUBLE PAGE – «SBA : Une aubaine pour les petites entreprises ? », paru dans le Quotidien du 16 avril 2018

ACCÈS AUX MARCHÉS PUBLICS DANS LE CADRE DU SBA

Une aubaine pour les petites entreprises ?

Des acheteurs publics ont participé jeudi dernier à Saint-Denis à la Journée du Territoire organisée par le Cinar. L'occasion de dresser un premier bilan de la démarche SBA (stratégie de son achat) qui vise à faciliter l'accès des TPE-PME aux marchés publics. Les premiers retours d'expérience des collectivités locales sont positifs et le lauréat 2018 (qui sera nommé cet été) permettra de faire mieux encore. Sur le papier tout au moins.

La collectivité SBA permet de faciliter l'accès des petites entreprises aux marchés publics. C'est un avantage pour les collectivités locales et pour les entreprises elles-mêmes. Mais pour que cela fonctionne, il faut que les acheteurs publics soient impliqués. C'est ce qui a été discuté lors de la Journée du Territoire organisée par le Cinar à Saint-Denis jeudi dernier. Les premiers retours d'expérience des collectivités locales sont positifs et le lauréat 2018 (qui sera nommé cet été) permettra de faire mieux encore. Sur le papier tout au moins.



Des acheteurs publics ont participé à la Journée du Territoire organisée par le Cinar. (Photo David Chappé)

« 14 lots, 14 entreprises »

« Au sein de la collectivité SBA, nous avons pu identifier 14 lots et 14 entreprises qui ont pu accéder aux marchés publics. C'est un premier bilan positif. »

« Pour répondre à ces attentes, nous avons travaillé avec les collectivités locales. C'est un premier bilan positif. »

Tous à la dématérialisation dès le 1^{er} octobre

Les entreprises habilitées à accéder aux marchés publics ont jusqu'au 30 septembre 2018 pour se connecter au portail de l'achat public. C'est un premier bilan positif. »



La dématérialisation des marchés publics est un enjeu majeur pour les entreprises. (Photo Édouard Marché)

Assister aux Grands Prix F1 Monaco & Singapour en VIP
 Votre contact à La Réunion : 0692 11 04 20
 run@leecrclo-premium.com
 Monaco du 24 au 27 mai / Singapour : 14 au 16 septembre

Économie



Organisée par le Cinar, la Journée du Territoire a été un succès. (Photo David Chappé)

« L'objectif de la démarche SBA est de faciliter l'accès des petites entreprises aux marchés publics. C'est un premier bilan positif. »

Exit les filiales

« Les filiales des entreprises étrangères ont été supprimées. C'est un premier bilan positif. »

La Bretagne et La Réunion main dans la main

« La Bretagne et La Réunion ont signé un accord de coopération. C'est un premier bilan positif. »



La démarche SBA vise à faciliter l'accès des TPE à la commande publique. (Photo David Chappé)

« L'objectif de la démarche SBA est de faciliter l'accès des petites entreprises aux marchés publics. C'est un premier bilan positif. »

Et les matériaux de construction ?

« Les matériaux de construction ont été identifiés. C'est un premier bilan positif. »

LA KANOPÉE LE COMMERCE AU Centre DE LA VILLE

2 500 m² à louer
 3 000 m² à louer
 5 500 m² en commercialisation exclusive

NOVISTA
 0262 34 00 34

Une aubaine pour les petites entreprises ?

Dix acheteurs publics ont participé jeudi dernier à Saint-Denis à la Journée du Territoire organisée par la Cinor. L'occasion de dresser un premier bilan de la démarche SBA (stratégie du bon achat), qui vise à faciliter l'accès des TPE-PME aux marchés publics. Les premiers retours d'expérience des collectivités locales sont positifs et la loi sur l'Égalité réelle doit permettre de faire mieux encore. Sur le papier tout au moins.

Économie

La démarche SBA porte-t-elle enfin ses fruits dans les 13 collectivités réunionnaises ayant rejoint la démarche initiée par la CPME en 2010 ?

En attendant le bilan promis par l'association qui porte la stratégie du bon achat (Small business act en anglais), la question reste en suspens.

Alors que le but était de leur faciliter la tâche tout en respectant le Code des marchés publics, impossible de savoir avec certitude si les petites entreprises locales ont vraiment gagné au change. C'est d'ailleurs ce qui a valu à la démarche de subir les foudres des Medef, très critique sur les résultats et qui refuse de rejoindre les 14 organisations professionnelles déjà signataires.

Les témoignages des donneurs d'ordres recueillis jeudi dernier lors de la Journée du Territoire organisée par la Cinor et à laquelle participaient dix acheteurs publics laissent entendre que les premiers résultats sont là.

« 14 lots, 14 entreprises »

« Pour la réhabilitation de l'école de Bellemeine, nous avons découpé le chantier en 14 lots qui ont été attribués à 14 entreprises différentes. Cela n'a jamais été possible auparavant », explique Fabrice Marouvin, troisième adjoint au maire de Sainte-Paul.

La mairie de Saint-Denis vante, elle aussi, les résultats obtenus en matière de procédures adaptées pour les activités périscolaires.



Dix acheteurs publics ont présenté aux entreprises leur programme d'investissements pour l'année. (Photo David Chane)

« D'une trentaine de lots attribués en 2016, nous sommes passés à 90 en 2017 », rapporte François Javel, élu délégué aux marchés.

L'allotissement : c'est le principal changement intervenu ces dernières années dans les appels d'offres. Objectif annoncé : permettre aux très petites entreprises de répondre en direct au lieu d'endosser le costume du sous-traitant

d'une grosse société. Et donc de devoir se contenter des miettes.

La Cinor fait aujourd'hui figure de bon élève en matière d'ancrage territorial avec 90% de ses marchés attribués en local en volume et 80% en valeur.

Aucune des neuf autres collec-

tivités participant à l'opération de la semaine dernière n'a diffusé ses propres chiffres. « Rares sont les collectivités à aller au-delà des bonnes intentions », souligne le président de la Cinor, Gérard Malliot.

« Le SBA, c'est un dispositif de démocratie économique, résume

Dominique Vienne, président de la CPME. C'est un pont entre les mondes politique et économique. Le but est de se faire confiance et de créer les conditions d'une maximisation de la valeur ajoutée locale. Le bon achat, ce n'est pas un acte technique mais un acte chaud, un acte de



La problématique des cantines scolaires fait partie des priorités en matière d'accès des produits locaux à la commande publique. (Photo Edouard Marchal)



Organisée par la Cinor, la Journée du Territoire a pris de l'ampleur cette année.

« cœur et d'intelligence territoriale ». « Les TPE-PME sont plus concernées par l'aspect social et environnemental. Elles vont rester là. Il y a un avantage à travailler avec elles pour les collectivités », ajoute le maire de La Possession, Vanessa Miranville. Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, des comités d'experts ont été mis en place. Objectif : assurer, en lien avec les socioprofessionnels et « en toute légalité » une meilleure adéquation entre le cahier des charges et l'offre des entreprises locales... pour donner ainsi à ces dernières une chance de pouvoir répondre.

Exit les filiales

La loi sur l'Égalité réelle outre-mer, votée l'an passé à l'initiative d'Éricka Bareigts est susceptible de donner un coup de pouce aux entreprises locales. « Cela va permettre de conforter la place des TPE dans la commande publique. Nous sommes sur un temps de maturité.

J'espère que le SBA permettra d'aller encore plus loin », confie l'ancienne ministre devenue députée.

Le juriste François Cafarelli décrit une « loi innovante ». Non seulement parce qu'elle permet, à titre expérimental, de réserver un tiers des marchés à des TPE dans une limite de 15% du montant annuel moyen. Mais aussi à travers son article 73 : pour les marchés de plus de 500 000 €, les entreprises qui soumissionnent ont l'obligation de présenter un plan de sous-traitance faisant appel à des PME locales. Avec un seuil n'est imposé mais une entreprise déclarant avoir recours à 30% de sous-traitants tout en limitant cette partie à 10% sera sanctionnée.

Par PME locales, la loi entend des entreprises de moins de 250 salariés, réalisant moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et dont le siège ou le principal établissement est installé à La Réunion. « Les filiales locales d'entreprises nationales ne peuvent pas se voir reconnaître la qualité de PME locales », en déduit Fran-

çois Cafarelli. Une aubaine pour les autres même si deux dérogations ont été introduites par la loi : si l'entreprise remportant le marché est elle-même une PME ou s'il n'existe pas de PME locale en capacité d'exécuter le marché. L'entreprise doit alors se justifier auprès du maître d'ouvrage. Voilà pour la théorie. Reste à savoir comment cette disposition entrée en vigueur le 1^{er} mars va s'appliquer. « Le but n'est pas de favoriser les entreprises locales mais de faire en sorte qu'elles soient sur un pied d'égalité avec les autres et puissent obtenir des marchés en faisant valoir leurs chances », résume François Cafarelli.

Et les matériaux de construction ?

Il reste un écueil à franchir, souligné par Bruno Dubois, directeur de Bourbon Plastiques et qui



Le SBA vise à faciliter l'accès des TPE à la commande publique.

concerne l'origine des matériaux de construction. « Dans les appels d'offres, il faudrait faire les choses jusqu'au bout. Des entreprises de l'extérieur décrochant un marché à La Réunion travaillent avec nous neuf fois sur dix. Mais les entreprises locales travaillent deux fois sur trois avec des produits importés. Nous constituons pourtant un gage au niveau environnemental. Faire venir des produits de l'étranger, ce n'est pas un acte écologique ».

Dominique Vienne a reçu le message : « Il nous faut mieux recevoir cette problématique d'importation afin de changer ces comportements ». Le chantier est loin d'être achevé.

Cédric BULLAND

GROS PLAN

QUI PRÉVOIT QUOI CETTE ANNÉE ?

Les 10 acheteurs publics présents à la Journée du Territoire ont tous fait part de leur programme d'activités encore à attribuer pour 2018. Voici les enveloppes dédiées aux marchés publics telles qu'elles ont été diffusées jeudi :

- Cinor : 150 millions d'euros pour 194 marchés
- Sodiac : 130 millions d'euros pour 19 marchés et 65 lots (dont le Quadrilatre Océan)
- Département : 125 millions d'euros pour 78 marchés
- Saint-Denis : 100,1 millions pour 545 marchés
- Région : 72,30 M€ pour 150 marchés (hors NRL)
- TCO : 70,10 M€ pour 186 marchés
- Saint-Paul : 35 millions d'euros pour 315 marchés
- La Possession : 25 millions d'euros pour 67 marchés
- Le Port : 22,90 M€ pour 76 marchés
- Trois-Bassins : 10,5 millions d'euros pour 122 marchés



Tous à la dématérialisation dès le 1^{er} octobre

Les entreprises habituées à soumissionner aux appels d'offres vont devoir s'y faire. À partir du 1^{er} octobre, en application d'une ordonnance de juillet 2015, elles ne pourront plus répondre par écrit aux marchés publics de plus de 25 000 euros. Tout se fera nécessairement par voie dématérialisée.

L'objectif de la réforme est de « simplifier l'accès à la commande publique pour les PME-TPE ». Pas sûr que cela soit effectivement le cas. Contrairement aux collectivités qui se préparent depuis plusieurs mois à cette échéance, bon nombre d'entreprises vont en effet s'y confronter au dernier moment.

90 euros pour un certificat électronique

Les règles de publicité autour des appels d'offres ne changeront pas. Les donneurs d'ordres pourront toujours les diffuser dans la presse écrite ou sur des plateformes internet dédiées. Le délai de réponse

va néanmoins être réduit pour les procédures formalisées : il passera de 35 à 30 jours.

Le plus gros changement, c'est néanmoins l'obligation d'avoir recours à internet... et de disposer d'une signature électronique pour déposer une offre. Il faudra pour cela acquérir un logiciel de signature (scanner une signature manuscrite n'aura pas de valeur légale) mais aussi un certificat de signature électronique... dont la durée est limitée dans le temps.

Comptez 90 euros en moyenne sachant qu'un délai de trois semaines est nécessaire pour l'obtenir. Mieux vaut donc s'y prendre à l'avance par rapport au délai de remise des offres...

Au moment où les collectivités locales jouent la carte de l'allotissement pour permettre aux petites entreprises d'avoir une chance de répondre à leurs appels d'offres, un nouveau casse-tête se présente pour les patrons fâchés avec l'informatique...

C.B.

La Bretagne et La Réunion main dans la main

Dominique Vienne, président de l'association SBA (Stratégie du bon achat) Réunion, qui réunit 14 organisations professionnelles et 13 collectivités locales dans le but de faciliter l'accès des très petites entreprises aux marchés publics, a signé jeudi dernier une convention de partenariat avec Xavier Boïvert, son homologue de Breizh SBA, en Bretagne (une cinquantaine d'adhérents dont une trentaine de collectivités).

Directeur général des services de la petite commune de Mordelles (7 000 habitants), ce dernier ne tarit pas d'éloges sur le travail mené à bien ici depuis 2010. « Vous avez un temps d'avance, a-t-il expliqué lors de la Journée du Territoire organisée par la Ctnor. Votre triple A (grille de notation évaluant l'anticipation, l'adaptation et-

Pl'ancrage territorial, N.D.L.R), je vais forcément vous le piquer. Vous tenez un langage commun et toutes les collectivités sont adhérentes chez vous. Vous avez réussi à créer l'envie chez les collectivités d'affirmer leur appartenance à la démarche, ce qui n'est pas le cas chez nous ».

La ville de Rennes (320 000 habitants et 800 millions d'euros de dépenses par an soit 8 fois plus que Saint-Denis) n'a en effet toujours pas signé la charte rédigée en 2014... qui n'engage pourtant à rien.

« Une connexion avec Paris »

Si la Bretagne a sans doute beaucoup à apprendre de La Réunion, l'inverse est vrai également. Dominique Vienne compte sur le

partenariat noué hier pour « avoir accès » au réseau de Breizh SBA et bénéficier d'un « relais ». En Bretagne mais aussi au niveau national. « Nous avons une image régionale positive, un rayonnement métropolitain et une connexion avec Paris », confirme Xavier Boïvert.

Plus généralement, les deux associations entendent travailler sur des « projets en commun ». Xavier Boïvert y croit dur comme fer. « Nous sommes des territoires avec des problématiques périphériques ou ultrapériphériques similaires. L'achat public, c'est une montagne avec un acheteur et un opérateur économique sur chaque versant. Le SBA doit nous permettre de prendre de la hauteur et de mieux nous connaître ».

C.B.



Dominique Vienne (à gauche), président de SBA Réunion, et Xavier Boïvert, président de Breizh SBA. (Photo Cédric Boulland)

9 – Prélèvement à la source : « De nombreux risques pour les entreprises », paru dans le Quotidien en avril.

« De nombreux risques pour les entreprises »

– Une organisation patronale nationale lance une campagne de protestation contre le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. Elle est intitulée « Gérer les feuilles d'impôts, c'est pas mon boulot ! ». En tant qu'administrateur de la CPME Réunion en charge des affaires sociales, vous partagez cette position ?

– Ce qui est sûr, c'est que cette réforme que le gouvernement nous présente comme un « moyen moderne de recouvrement de l'impôt » va poser des problèmes

tant aux particuliers qu'aux entreprises. On voit déjà quelques évolutions se dessiner par rapport aux annonces gouvernementales. Un premier biais va se produire du point de vue de la soi-disant adaptation immédiate des événements entrant en compte dans le calcul de l'impôt. Ainsi, en 2019 sera pris en considération le taux de prélèvement calculé sur les revenus de 2017.

– En même temps, le prélèvement à la source ne sera pas une exception française...

– Oui, un tel système existe en Europe du nord notamment. Mais le système fiscal y est très différent. Contrairement à ces pays, la France maintient un impôt sur le revenu progressif, non forfaitisé. Cela change beaucoup de choses. D'ailleurs la réforme s'annonce complexe.

«Un problème de responsabilité»

– Vous soulignez surtout les difficultés qui se poseront aux entreprises. Parce qu'elles deviendront aussi collectrices de l'impôt ?

– Oui, bien sûr, mais pour une autre raison, sociale celle-là. En France, les salariés sont attentifs avant tout à leur salaire net. Or, ce dernier va baisser du fait du prélèvement de l'impôt sur le revenu; cette réalité va demander aux chefs d'entreprise de faire de la pédagogie mais aussi va les exposer à des demandes d'augmentations salariales. Nous prenons un autre aspect social en compte: que pourra répondre un chef d'entreprise ou un service ressources humaines à des salariés qui constateront des écarts sur plusieurs salaires nets entre salariés de même catégorie.

Que les taux de prélèvement sont différents ? Certainement pas ! Soit l'entreprise ne justifie rien et risque de susciter des incompréhensions chez les salariés soit elle viole le secret professionnel et s'expose cette fois à des risques pénaux.

– On entend souvent les entreprises critiquer la charge de travail supplémentaire que ce recouvrement imposera. Quelle en est la réalité ?

– C'est déjà un problème de responsabilité. Le responsable de l'entreprise va de fait devenir une sorte d'agent de l'administration fiscale. C'est un mélange des rôles préoccupant. Face au risque de développement de contentieux préjudiciables au devenir des entreprises, les employeurs devraient bénéficier d'une large protection, ceux-ci n'ayant par ailleurs aucune formation particulière pour assurer leur nouvelle mission de collecteurs d'impôts. Je rappelle que récemment un bug informatique a conduit à la production de 500 000 déclarations erronées...

On va également augmenter la charge sociale des entreprises sans baisse de charges par ailleurs, c'est-à-dire sans compensation d'aucune sorte alors que, cette même

année 2019, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) disparaît ! Cette couche de travail et de responsabilités va s'ajouter à celles, classiques, qui s'imposent depuis longtemps aux entreprises, comme la collecte des cotisations sociales, mais aussi à des obligations nouvelles comme le RGPD, le Règlement général sur la protection des données qui va relever très sensiblement le niveau sécuritaire de l'ensemble des données qu'utilisent les entreprises. Les entreprises sont bonnes élèves mais il faut à présent reconnaître d'une manière ou d'une autre leur travail !

– Est-ce que cette réforme du recouvrement de l'impôt va peser financièrement sur les entreprises dans sa mise en œuvre ?

– Oui. Une étude de l'IGE, l'inspection générale des impôts, publiée par Les Échos le 5 avril fait état d'un coût global de 420 millions d'euros en dépenses salariales, logicielles, etc. Or, Gérard Darmanin, le ministre de tutelle, reste pour le moment sourd à toute compensation. Ni les charges dues aux éditeurs de logiciels ni celles des experts-comptables, conseils des entreprises, ne seront prises en compte par l'État.

– Vous craignez aussi que cette nouvelle responsabilité puisse aussi alimenter de la concurrence déloyale entre les entreprises. Comment ?

– Exactement comme pour le recouvrement des cotisations sociales. Les entreprises vertueuses, qui règlent tout et dans les temps, risquent d'être pénalisées par celles qui ne respecteraient pas leurs obligations en matière de déclaration par exemple.*

– La CPME dont vous êtes administrateur va donc prendre son bâton de pèlerin pour expliquer ce big bang fiscal et ses conséquences ?

– On a déjà commencé. Il y a un travail d'information considérable à faire, surtout auprès des responsables de très petites entreprises dont beaucoup pour l'instant ne sont pas au courant de grand chose.

Entretien:
Thierry DURIGNEUX

* Certaines organisations patronales s'inquiètent par ailleurs des risques juridiques induits pour les patrons: ils encourrent au minimum 250 euros d'amende par déclaration en cas d'erreur ou d'omission de déclaration, et un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende en cas de divulgation, même involontaire, de données personnelles.



L'administrateur de la CPME en charge de la commission sociale, Abdoullah Lala, entrevoit des risques sociaux pour les entreprises. (Photo Emmanuel Grondin)

10 – PLEINE PAGE - « Quelle part de la commande publique pour les petites entreprises », paru dans le JIR et sur clicanoo du 17 avril

Lien : https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2018/04/17/Quelle-part-de-la-commande-publique-pour-les-petites-entreprises_525310

Mardi 17 avril 2018 • Le Journal de La Réunion

16 **JIR ÉCO**

Quelle part de la commande publique pour les petites entreprises ?

MARCHÉ. Lors de la dernière journée du Territoire organisée par la Cmor, 10 acheteurs publics ont fait le déplacement. En 2018, ces 10 collectivités prévoient de mobiliser plus de 700 millions d'euros de commandes publiques. L'occasion pour l'association SBA de faire un premier bilan de son action auprès des collectivités locales et des retombées pour les PME et TPE réunionnaises.



Sur les marchés de plus de 500 000 euros, la récente loi égalité réelle prévoit un plan de sous-traitance obligatoire pour les PME locales (photo LLY).

TOP
Résultat record pour le Crédit Agricole
BANQUE. L'année 2017 a été celle des records pour le Crédit Agricole de La Réunion. La banque a enregistré un résultat net de 4,53 millions d'euros. Une progression de 6 % par rapport à l'année 2016 (4,27 millions d'euros). La caisse réunionnaise intègre le top 5 des caisses les plus performantes au niveau national. Un classement à mettre en parallèle avec la bonne santé financière de l'économie locale. Avec ce résultat, le Crédit Agricole conforte sa place de numéro 1 sur le marché réunionnais.

L'activité dynamique
BANQUE. L'édome est formel : l'activité bancaire s'est particulièrement bien portée l'an dernier à La Réunion. La croissance des actifs financiers détenus par les résidents réunionnais est soutenue et celle des crédits s'accroît. Les actifs financiers se montent à 14 milliards d'euros d'encours fin 2017, dont 9,8 milliards d'euros détenus par les ménages. Les dépôts à vue bondissent de 12 %.

FLOP
Le chômage progresse
EMPLOI. Selon la dernière enquête emploi de l'Insee, qui se base sur les définitions du BIT (Bureau international du travail), le chômage progresse à La Réunion, particulièrement le fameux "halo" qui comprend les personnes inactives qui souhaiteraient travailler. Il y en a 6 000 de plus depuis 2014 : l'Insee compte 62 000 personnes inactives selon le BIT. Selon l'Insee, le découragement pousserait ces personnes à ne pas rechercher d'emploi. Les hommes seraient les plus impactés.

Sale semaine à la BNP Paribas
BANQUE. On reste dans le milieu bancaire. Cette fois-ci, il ne s'agit pas de résultats, mais de social. Le personnel de la BNP Paribas était en grève depuis plus d'une semaine. Revendication principale ? Une prime d'intéressement équivalente à leurs collègues de métropole. Bien que terminée, cette grève a eu des conséquences sur l'image de la banque. À commencer par les entreprises clientes dont les comptes sont gérés localement. Plusieurs d'entre elles se retrouvent à l'impossibilité de réaliser des opérations, comme le virement de salaires. Du plus mauvais effet territorial. Par contre, grâce à cette convention, les deux associations espèrent cibler rapidement une partie manquante dans les échanges entre entreprises et acheteurs publics : les dirigeants territoriaux. "C'est une cible pour nous et qui va nous permettre d'augmenter la capacité du SBA", précise le président de SBA Breizh. Au-delà de nos idées locales, ce partenariat stratégique avec la Bretagne va permettre à l'association SBA réunionnaise d'accéder à un nouveau carnet d'adresses plutôt flatteur. Grâce à son "image", l'association SBA Breizh a pu tisser son réseau jusqu'à Paris.

PIED D'ÉGALITÉ
"Sur plus d'un tiers des marchés publics, la SBA s'applique", explique la députée Ericka Bareigts à l'origine de la loi. Mais comment définir une entreprise locale ? La loi est claire. L'entreprise doit avoir moins de 250 salariés et réaliser moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires. "Le siège doit être à La Réunion, une filiale locale est exclue", précise le juriste François Cafarelli. Nous ne sommes pas là pour favoriser les entreprises locales, mais les mettre sur un pied d'égalité pour répondre aux marchés publics", poursuit-il. Dans les faits, comment l'ancrage territoriale et l'allotissement s'appliquent-ils auprès des acheteurs publics ? "Nous avons pu faciliter l'approche procédurale, la simplifier. Nous sommes passés de 30 lots attribués en 2016 à 90 lots attribués l'année dernière", explique l'élu délégué aux marchés publics de Saint-Denis, François Javel. En jouant la carte de l'allotissement, les marchés publics sont plus accessibles pour les petites entreprises réunionnaises. De son côté, la Cmor précise que près de 90 % des marchés sont attribués chaque année aux TPE et PME réunionnaises. "Le SBA n'est pas une posture, mais une position", rappelle Dominique Vienne. Une démarche initiée plusieurs années auparavant par la mise en place de comités d'experts, en présence des maîtres d'ouvrage et des entreprises. "Nous devons mutualiser les retombées locales", la solution légale pour éviter toute suspicion. "Nous avons enlevé toute ambiguïté par de connivence mais de l'intelligence économique", précise Dominique Vienne. Une chose est sûre, les 10 acheteurs publics (collectivités et intercommunalités) présents à cette Journée du Territoire ont annoncé pour l'année 2018 plus de 700 millions d'euros de commandes publiques. Reste à savoir quelle part sera consacrée aux petites entreprises réunionnaises.

"PAS UNE POSTURE"
Julien Delarue
jdelarue@jir.fr

La Bretagne et La Réunion main dans la main
Jeudi dernier, l'association SBA Réunion (13 collectivités) et 14 organisations professionnelles et SBA Breizh (15 signataires de la charte dont la préfecture de Bretagne) ont signé une convention de partenariat. Une évidence, à écouter Xavier Boivert, président de SBA Breizh. "Nous avons deux territoires avec des problématiques similaires", explique-t-il. À l'écouter, il était donc tout naturel que les deux associations se rejoignent. Bluffé par l'approche locale de l'association réunionnaise, Xavier Boivert en vient à vouloir "piquer" les idées, notamment sur la question de l'ancrage territorial. Par contre, grâce à cette convention, les deux associations espèrent cibler rapidement une partie manquante dans les échanges entre entreprises et acheteurs publics : les dirigeants territoriaux. "C'est une cible pour nous et qui va nous permettre d'augmenter la capacité du SBA", précise le président de SBA Breizh. Au-delà de nos idées locales, ce partenariat stratégique avec la Bretagne va permettre à l'association SBA réunionnaise d'accéder à un nouveau carnet d'adresses plutôt flatteur. Grâce à son "image", l'association SBA Breizh a pu tisser son réseau jusqu'à Paris.

Dématérialisation à partir d'octobre
C'est un nouvel enjeu de la commande publique. À partir du 1^{er} octobre de cette année, tout marché supérieur à 25 000 euros aura l'obligation de passer par la voie de la dématérialisation. À écouter les acheteurs publics, il s'agit surtout de "simplifier" et "moderniser" la commande publique. Pour les acheteurs locaux comme pour les entreprises qui soumettraient leur dossier à un marché public, cette nouvelle démarche favorisera aussi bien la consultation que l'accès aux éléments techniques. À noter que le délai de publicité sera réduit passant de 35 jours à 30 jours. Par la dématérialisation, les entreprises devront également avoir une signature électronique. Il faudra compter 90 euros en moyenne par an. Une obligation pour répondre au marché. Sans cette signature, impossible de répondre. Attention, il faut compter environ 3 semaines pour mettre en place ce système. Les entreprises sont désormais prévenues.

3 milliards d'euros de commande publique
En décembre dernier, la Région et le CESER lançaient les Journées de l'Ancre Territoriale. L'objectif était de proposer un nouveau modèle de développement économique pour La Réunion. La collectivité est intervenue particulièrement sur la thématique "des moyens de financement et ressources de trésorerie proposées aux entreprises". À ce titre, la Région a rappelé que depuis 2010, elle a réalisé plus de 3 milliards d'euros de dépenses en section d'investissement.

11 – « Une mission qui inquiète le patronat », paru dans le JIR et sur clicanoo le 20 avril 2018

LIEN : https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2018/04/20/Une-mission-qui-inquiete-le-patronat_525860

Une mission qui inquiète le patronat

INFOS

Economie

20 avr 2018, 14h30

4 Commentaire(s)

PARTAGE



INSPECTION. Pendant trois jours, des inspecteurs de l'Inspection générale des Finances (IGF) ont pris le pouls de l'économie réunionnaise. Une visite loin d'être anodine puisqu'elle porte sur

la revue des aides économiques. Missionnés par l'État, ces inspecteurs doivent rendre un rapport au même moment que la présentation de la synthèse des Assises des outre-mer. Une certaine inquiétude se dégage du côté du monde économique.

Prévenues il y a une quinzaine de jours par la préfecture, les organisations patronales, chambres consulaires et collectivités réunionnaises ont eu le droit à des entretiens individuels avec des inspecteurs de l'IGF. Cette inspection à La Réunion se fait dans un cadre très précis, celui de la revue des aides économiques pour l'outre-mer actuellement discutée au niveau national.

Au-delà de ces problèmes, beaucoup d'interlocuteurs nous ont fait part de leur étonnement, voire de leurs inquiétudes sur cette mission. "Dans le cadre des Assises de l'outre-mer, les aides économiques ne devaient pas être évoquées. l'IGF vient et ne parle que de ça", lance Bernard Fontaine, président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes (CRCC). Un parallèle étonnant et un timing qui interroge puisque le rapport doit être rendu au même moment que la synthèse des Assises. Particulièrement remonté face à l'attitude de l'Inspection dans un autre dossier concernant la profonde mutation de sa profession, il n'a pas mâché ses mots. "J'ai mis les pieds dans le plat en demandant si le rapport qui allait être réalisé serait de la même trempe", lâche-t-il. Il n'obtiendra qu'une réponse policée.

À entendre les différentes organisations, l'IGF est venue écouter et poser des questions, usant parfois de parallèles douteux. Comme celui de comparer La Réunion aux Açores, un exemple érigé en modèle. "Ce ne sont absolument pas les mêmes problématiques", rappelle Bernard Fontaine.

Sur ce dernier point, la CPME se montre critique. Avant de relever les effets des aides économiques sur notre territoire, l'organisation patronale a toujours souhaité qu'une évaluation globale soit effectuée. "Ce n'est pas possible d'avoir une vue posée tant que nous n'avons pas de normes sur la table (!). Nous avons toujours réclamé une analyse des aides économiques (...) L'économie

réunionnaise doit être entendue", explique Dominique Vienne, président de la CPME.

Entendue d'une "même voix" comme le souligne le président de la FRBTP, Bernard Siriex. "Nous devons défendre le soldat Réunion et non pas sa propre boutique", explique-t-il. Plusieurs dossiers "chauds" ont été abordés comme la défiscalisation ou le logement social. Mais selon lui, la messe semble déjà dite.

Au Medef, on a attiré l'attention sur les risques à détricoter ces dispositifs. "Nous avons présenté notre projet Formidable Réunion. Nous avons eu une écoute attentive, assure son président Didier Fauchard, mais aujourd'hui, nous ne pouvons pas dire que La Réunion ne fait pas le travail. De plus j'ai attiré leur attention sur le risque de revoir ces aides complémentaires. Le risque est de tirer sur la pelote et de tout défaire", prévient-il.

Ce qui n'a pas empêché la CPME de faire ses propositions. "Nous devons modifier cette relation existante entre le ministère de l'Outre-mer et Bercy. Nous devons revenir vers un État investisseur et non pas seulement un État présent pour compenser nos handicaps structurels", rappelle Dominique Vienne.

Un sentiment général se dégage au-delà de la simple interrogation, cette "inquiétude" de voir disparaître une partie de ces aides pour les entreprises. Les inspecteurs ont été clairs sur la suite à donner du rapport. Soit le travail sera lu et intégré aux discussions actuelles, soit il sera mis au placard !



LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

LA MINISTRE DES OUTRE-MER

Paris, le 19 FEV. 2018

à

Madame la cheffe du service
de l'Inspection Générale des Finances

Les « Assises des outre-mer » ont été lancées en septembre dernier à la demande du Président de la République. Ce processus part de consultations approfondies des populations des territoires, et devra aboutir en mai 2018 à la rédaction d'une synthèse, le « livre bleu outre-mer », présentant les projets économiques, sociaux et culturels susceptibles d'être portés par les ressortissants de ces territoires et leurs élus.

À cette démarche de développement, s'ajoute désormais un projet de réforme des divers dispositifs d'aides actuellement en vigueur en faveur de ces territoires. La situation actuelle est en effet marquée par une grande complexité, les mesures budgétaires ou fiscales s'ajoutant les unes aux autres au fil des lois de finances : défiscalisations diverses selon la nature des investissements, CICE, aides directes nationales ou européennes, « TVA non perçue récupérable », zones franches...

La préoccupation de simplification et d'efficacité qui est celle du gouvernement, et qui se manifeste notamment au travers de l'exercice « Action publique 2022 », doit pouvoir trouver une application directe dans une remise en ordre de ces dispositifs.

Afin de couvrir l'ensemble de ce champ d'action, à un moment particulièrement propice pour repenser les vecteurs de développement de ces territoires pénalisés par leur éloignement et l'étroitesse de leurs marchés, nous souhaitons que l'Inspection générale des finances puisse apporter son concours à cette réflexion.

Vous examinerez à cet effet les dispositifs d'aides économiques, afin d'en examiner la pertinence et l'efficacité. Il s'agira d'un travail interministériel, à forte composante économique et sociale, comportant systématiquement des aspects liés à la législation communautaire. Dans votre étude, vous tiendrez compte de la grande diversité des territoires et de leurs équilibres économiques et sociaux.

Compte tenu de l'urgence qui s'attache à ce que les propositions interministérielles trouvent leur traduction dans le projet de loi de finances pour 2019, nous vous demandons d'achever ces travaux avant mai 2018.

Bruno LE MAIRE

Annick GIRARDIN

Beaucoup d'écoute, mais très peu d'informations. Une visite qui doit déboucher sur la réalisation d'un rapport à remettre au mois de mai. Mais la réputation de l'IGF la précède, souvent assimilée à des experts-comptables au service de Bercy.

Dans sa lettre de mission, elle est missionnée par les ministères de l'Économie et de l'Outre-mer. Une visite qui s'inscrit dans le très délicat travail de la revue des aides économiques pour l'outre-mer. Un "pactole" de 2,5 milliards d'euros que les entreprises ultramarines ne comptent pas laisser filer.

Sauf que plusieurs indices dans la lettre de mission laissent penser le contraire. "La situation actuelle est marquée par une grande complexité", peut-on lire. Cet empilement de mesures fiscales demande visiblement de la simplification. Charge aux inspecteurs "d'examiner" les dispositifs d'aides afin d'en juger la "pertinence" et "l'efficience."

Il y est même mentionné "Action publique 2022" ou "Cap 2022." Une réforme du gouvernement bien connue des syndicats qui tirent déjà la sonnette d'alarme face aux réductions budgétaires drastiques, passant notamment par la mutualisation et la disparition des services.

Une certaine nuance est tout de même apportée à la tâche qui incombe à l'IGF. Les ministères demandent à ce que les inspecteurs tiennent compte de la "grande diversité des territoires et de leurs équilibres économiques et sociaux." Tous ces détails ont le mérite de poser le tableau de la mission.



Une mission qui inquiète le patronat

INSPECTION. Pendant trois jours, des inspecteurs de l'Inspection générale des Finances (IGF) ont pris le pouls de l'économie réunionnaise. Une visite loin d'être anodine puisqu'elle porte sur la revue des aides économiques. Missionnés par l'État, ces inspecteurs doivent rendre un rapport au même moment que la présentation de la synthèse des Assises des outre-mer. Une certaine inquiétude se dégage du côté du monde économique.

Prévenues il y a une quinzaine de jours par la préfecture, les organisations patronales, les chambres consulaires et collectivités réunionnaises ont eu le droit à des entretiens individuels avec des inspecteurs de l'IGF. Cette inspection à La Réunion se fait dans un cadre très précis, celui de la revue des aides économiques pour l'outre-mer actuellement discutée au niveau national.

Au-delà de ces problèmes, beaucoup d'interlocuteurs nous ont fait part de leur étonnement, voire de leurs inquiétudes sur cette mission. "Dans le cadre des Assises de l'outre-mer, les aides économiques ne devaient pas être évoquées. L'IGF vient et ne parle que de ça", lance Bernard Fontaine, président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes (CRCC). Un parallèle étonnant et un timing qui in-

terroge puisque le rapport doit être rendu au même moment que la synthèse des Assises. Particulièrement remonté face à l'attitude de l'Inspection dans un autre dossier concernant la profonde mutation de sa profession, il n'a pas mâché ses mots. "J'ai mis les pieds dans le plat en demandant si le rapport qui allait être réalisé serait de la même trempe", lâche-t-il. Il n'obtiendra qu'une réponse polie.

ANALYSER AVANT DE COMPARER

À entendre les différentes organisations, l'IGF est venue écouter et poser des questions, usant parfois de parallèles douteux. Comme celui de comparer La Réunion aux Açores, un exemple érigé en modèle. "Ce ne sont absolument pas les mêmes problématiques", rappelle Bernard Fontaine. Sur ce dernier point, la CPME se montre critique.

Avant de relever les effets des aides économiques sur notre territoire, l'organisation patronale a toujours souhaité qu'une évaluation globale soit effectuée. "Ce n'est pas possible d'avoir une vue posée tant que nous n'avons pas de normes sur la table (...). Nous avons toujours réclamé une analyse des aides économiques (...). L'économie réunionnaise doit être entendue", explique Dominique Vienne, président de la CPME.

"UN ÉTAT INVESTISSEUR"

Entendue d'une "même voix" comme le souligne le président de la FRBTP, Bernard Sirix. "Nous devons défendre le soldat Réunion et non pas sa propre boutique", explique-t-il. Plusieurs dossiers "chauds" ont été abordés comme la défiscalisation ou le logement social. Mais selon lui, la messe semble déjà dite.

Au Medef, on a attiré l'attention sur les risques à détricoter ces dispositifs. "Nous avons présenté notre projet Formidable Réunion. Nous avons eu une écoute attentive, assure son président Didier Fauchard, mais aujourd'hui, nous ne pouvons pas dire que La Réunion ne fait pas le travail. De plus j'ai attiré leur attention sur le risque de revoir ces aides complémentaires. Le risque est de tirer sur la pelote et de tout défaire", prévient-il.

Ce qui n'a pas empêché la CPME de faire ses propositions. "Nous devons modifier cette relation existante entre le ministère de l'Outre-mer et Bercy. Nous devons revenir vers un État investisseur et non pas seulement un État présent pour compenser nos handicaps structurels", rappelle Dominique Vienne.

Un sentiment général se dégage au-delà de la simple interrogation, cette "inquiétude" de voir disparaître une partie de ces aides pour les entreprises. Les inspec-



La mission est claire, les inspecteurs doivent "examiner" les dispositifs d'aides afin d'en juger la "pertinence" et "l'efficacité".

teurs ont été clairs sur la suite à donner du rapport. Soit le travail sera lu et intégré aux discussions ac-

tuelles, soit il sera mis au placard...

Julien Delarue
jdelarue@jir.fr

ELECTRO SAINT-DENIS Océan Indien

Efficiences et pertinences

Beaucoup d'écoute, mais très peu d'informations. Une visite qui doit déboucher sur la réalisation d'un rapport à remettre au mois de mai. Mais la réputation de l'IGF la précède, souvent assimilée à des experts-comptables au service de Bercy.

Dans sa lettre de mission, elle est missionnée par les ministères de l'Économie et de l'Outre-mer. Une visite qui s'inscrit dans le très délicat travail de la revue des aides économiques pour l'outre-mer. Un "pactole" de 2,5 milliards d'euros que les entreprises ultramarines ne comptent pas laisser filer.

Sauf que plusieurs indices dans la lettre de mission laissent penser le contraire. "La situation actuelle est marquée par une grande complexité", peut-on lire. Cet empilement de mesures fiscales

demande visiblement de la simplification. Charge aux inspecteurs "d'examiner" les dispositifs d'aides afin d'en juger la "pertinence" et "l'efficacité".

Il y est même mentionné "Action publique 2022" ou "Cap 2022." Une réforme du gouvernement bien connue des syndicats qui tirent déjà la sonnette d'alarme face aux réductions budgétaires drastiques, passant notamment par la mutualisation et la disparition des services.

Une certaine nuance est tout de même apportée à la tâche qui incombe à l'IGF. Les ministères demandent à ce que les inspecteurs tiennent compte de la "grande diversité des territoires et de leurs équilibres économiques et sociaux." Tous ces détails ont le mérite de poser le tableau de la mission.

12 – « L'inspection générale des finances passe mal », paru dans Le Quotidien du 20 avril 2018

L'inspection générale des finances passe mal

Deux membres de l'Inspection générale des Finances ont auditionné 27 organisations professionnelles locales. Ils rendront leur rapport en mai, avant la clôture des Assises des outre-mer.

Dominique Vienne et Didier Fauchard ne sont pas toujours sur la même longueur d'onde. Dans le cas présent, si. Ni le président de la CPME, ni celui du Medef n'ont compris le sens du rapport confié à l'Inspection générale des finances (IGF) par le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, et sa collègue des Outre-mer, Annick Girardin.

Dans leur lettre de mission, les deux membres du gouvernement demandent à l'IGF d'examiner « la pertinence et l'efficacité » des dispositifs d'aides économiques outre-mer. Et ce alors que les Assises des outre-mer sont en cours et que la rue Oudinot a lancé une revue des 2,5 milliards d'euros dont bénéficient les territoires ultramarins.

Et la deuxième « jambe » ?

Ces trois derniers jours, deux inspecteurs de l'IGF ont auditionné les représentants de 27 organisations professionnelles de La Réunion. « Des questions ouvertes », relatent Dominique Vienne et Didier Fauchard. Deux autres sujets ont été mis sur la table par les inspecteurs: l'octroi de mer et la concurrence avec les « rentes » de certains acteurs. Le rapport doit être remis au gouvernement le 16 mai.

« Ce qui nous gêne, c'est qu'au-

cun diagnostic chiffré n'a été établi, ce qui rend les réponses pas interprétables confie Dominique Vienne. Nous aimerions qu'une mission interministérielle regroupant le travail, la formation, l'agriculture, l'économie et les outre-mer évalue les impacts des différents dispositifs, notamment pour les TPE-PME. Par ailleurs, je n'ai pas entendu de question par rapport à l'Etat investisseur outre-mer. L'économie fonctionne sur deux jambes, pas juste sur celle de la compétitivité des entreprises. »

Didier Fauchard a compris une chose: « le rapport comprendra des préconisations. Et si réforme il devait y avoir, elle n'aurait pas lieu avant 2020. Entre les Assises des outre-mer et cette mission de l'IGF, nous avons deux dossiers menés de manière parallèle. Je ne suis ni inquiet ni rassuré mais dubitatif quant à cette notion de parallélisme. Je n'en comprends pas le but. En, ce qui nous concerne, nous estimons que le modèle tel qu'il existe fonctionne ». « Nous avons en ce moment le ministère des Outre-mer qui consulte à Paris, les Assises des outre-mer en territoire et au milieu l'IGF. Je n'ai pas compris l'intérêt de la jointure », confirme Dominique Vienne.

Didier Fauchard en tire une leçon: la nécessité de tenir un « discours commun » face aux interlocuteurs parisiens.

Cédric BOULLAND

13- « La mission étude comparative des statuts Outre mer continue ses auditions », paru dans le JIR du 24 avril 2018

La mission "étude comparative des statuts Outre mer" continue ses auditions

Au nom de la Délégation Outre Mer et de la mission «étude comparative des statuts Outre mer», le député de la France Insoumise, Jean-Hugues Ratenon, et son collègue LREM Hubert-Julien Laferriere, co-rapporteur sont entamés une série d'auditions depuis vendredi. Ils sont accompagnés dans cette mission par Jean Paul Delannoy, administrateur de l'Assemblée Nationale.

«**N**ous auditionnons tous ceux qui le souhaitent sur le sujet et sur le modèle de développement qu'ils veulent bâtir pour notre île», résumait le député J-H Ratenon la semaine dernière.

Objet de cette mission : s'imprégner de la situation sociale, économique et politique, consulter les différentes personnalités de l'île dans le cadre d'une comparaison des statuts des différents territoires d'Outre-Mer en tant que co-rapporteur de l'étude comparative des statuts des collectivités d'Outre-mer, une mission que lui a confiée la Délégation Outre-mer. Cette mission de la Délégation Outre Mer à l'Assemblée Nationale sur l'étude comparative

des statuts en Outre Mer a rencontré vendredi Didier Robert Président de Région et Jean Bernard Gonthier, Président de la Chambre d'Agriculture .

AUDITIONS DE CYRILLE MELCHIOR ET DE THIERRY ROBERT

Hubert Julien-Laferriere et Jean Hugues Ratenon ont auditionné ensuite des architectes, une association chasse-pêche-nature, le président de la chambre de Métiers, le mouvement "Action Populaire" de Claude Hoarau, le mouvement Croire et Oser... Les auditions de samedi ont eu lieu à la Chambre des Métiers, à Champ Fleuri à Saint Denis.

Hier, les travaux ont eu lieu de 9h jusqu'à 18h à la villa Foucque, rue Jules

Auber à St Denis. Etaient programmées, le matin, les auditions de la Confédération Nationale du Logement, d'André Oraison (professeur des Universités), du collectif pour le maintien des activités au cœur de la Réunion, d'Anaïs Patel (LREM), du syndicat agricole CGPER, du député LR David Lorion et de Didier Hoarau de la Coopérative carburants d'intérêt Régional et public privé.

Après la pause déjeuner, ont été reçus par les parlementaires : la CFDT, les professeurs Cafarelli et M^oJay, rapporteurs de l'atelier 7 des assises de l'Outre-Mer, la députée NG Ericka Bareigts, le Parti communiste Réunionnais, la CPME (confédération des petites et moyennes entreprises), le syndicat agricole FDSEA



Anaïs Patel (LREM) a été auditionnée ce lundi (photo SLY)

et le mouvement politique Résistans'. La journée s'est achevée avec les auditions de Cyrille Melchior, président du Conseil départemental et du député Modem, Thierry Robert.

Il reste trois auditions aujourd'hui : celles d'Eric Fruteau, Philippe Naillet et d'Erick Murin. Le rapport final sera rendu en

mai prochain. Le député Ratenon a également mené cette mission «étude comparative des statuts Outre mer» à Mayotte récemment.

Le Président de la République s'est déjà prononcé pour la suppression de l'alinéa 5 et la Ministre des Outre Mer a confirmé "l'intention du Chef de l'Etat

mais en fonction de la position des Parlementaires Réunionnais".

Or, dans notre île, de plus en plus de voix s'élèvent pour demander la fin de l'amendement Virapoullé qui, selon eux, a "freiné le développement de la Réunion".

J.P.B.

**14 - « 13 Entreprises sélectionnées pour l'édition 2018 du Trophée
Entreprise & Territoire » , paru sur memento.fr le 24 avril 2018**

Lien (article payant) : http://www.memento.fr/article_24-04-2018-13-entreprises-selectionnees-pour-l-edition-2018-du-trophee-entreprise-territoire

24.04.2018 | Réunion

13 entreprises sélectionnées pour l'édition 2018 du Trophée Entreprise & Territoire

Premier concours de l'ancrage territorial, le Trophée Entreprise & Territoire récompense chaque année l'entrepreneuriat positif et distingue les ambitions de deux TPE et PME réunionnaises en faveur de leur territoire...

15 - « Trophée Entreprise & Territoire : 13 entreprises sélectionnées pour l'édition 2018 », paru sur Freedom.fr le 27 avril 2018

Lien : <http://freedom.fr/trophee-entreprise-territoire-13-entreprises-selectionnees-pour-ledition-2018/>



Trophée Entreprise & Territoire : 13 entreprises sélectionnées pour l'édition 2018

Publié le 27 avril 2018 dans Actualités/Infos Réunion

Moment marquant du Trophée Entreprise & Territoire, la rencontre entre étudiants et dirigeants d'entreprise s'est déroulée ce vendredi 27 avril 2018 à l'IAE de La Réunion à Saint-Denis. Lors de cette étape, les 13 entreprises sélectionnées pour l'édition 2018 ont été présentées officiellement au public. Cette rencontre a surtout consacré le premier moment d'échanges entre les entrepreneurs en compétition et les 52 étudiants de Master, missionnés au sein des entreprises pour instruire et plaider leur dossier.

Après avoir reçu un bel accueil lors de son lancement en 2017, le Trophée Entreprise & Territoire s'installe dans le paysage économique et entrepreneurial réunionnais. 40 candidatures d'entreprises ont été examinées en ouverture de cette édition 2018. 13 d'entre elles ont été retenues dans les deux catégories du concours :

Trophée Entreprise & Territoire (entreprises de 5 salariés et plus)

Barista de Bourbon
Cogedal
EDL CB Réunion
Innov Carrelage
Isodom
Reunimer
Willow

Prix Émergence

(entreprises de moins de 5 salariés)

4 Realize
Calicoco
SCEA Aquacole du Koloss
Star Aid
Red Samurai
Whereez

Un maillage atypique entre la jeunesse et le monde économique

La présentation officielle des candidats et la rencontre entre étudiants et entrepreneurs constituent le premier temps fort de cette aventure. Elles seront suivies d'une phase d'instruction réalisée par les étudiants-ambassadeurs en immersion au sein des entreprises. A l'issue d'une semaine de formation animée par des experts en RSE (responsabilité sociétale des entreprises) et des coachs en communication, chaque groupe d'étudiants aura la responsabilité de plaider en faveur de l'entreprise affectée devant les jurys composés de l'ensemble des partenaires : Groupama Océan Indien, le groupe Urcoopa, Zeop, Antenne Réunion, Air France, IAE Réunion et la Région Réunion.

Les dates à retenir

2 au 17 mai : Formation des étudiants par des experts et des coachs
14 au 16 mai : Diagnostic des candidatures réalisé par les étudiants en entreprise
24 mai : Jury intermédiaire et sélection des entreprises finalistes
12 juin : Grand jury, suivi par la cérémonie de remise des prix

Le Trophée Entreprise & Territoire a été lancé l'an dernier et a révélé de belles initiatives, dont celles de Tradition 974 et Zeop, lauréats de l'édition 2017. L'événement revient cette année, avec de nouveaux partenaires et la même ambition : mettre en exergue des projets dont la raison d'être dépasse les frontières de l'entreprise, aux retombées positives pour le territoire.

« Ce trophée récompense l'engagement du chef d'entreprise qui décide de relier ses préoccupations de dirigeant aux évolutions de son environnement au sens large : ses collaborateurs, son territoire, ses fournisseurs. Cet engagement fort, souvent silencieux et parfois inconscient, mérite d'être éclairé », souligne Johnny Law-Yen, Vice-président de la CPME Réunion, en charge de l'Industrie.

**16 - « Trophée Entreprise & Territoire 2018 », paru sur memento.fr le
27 avril 2018**

Lien (article payant) : http://www.memento.fr/article_27-04-2018-trophee-entreprise-territoire-2018

27.04.2018 | Réunion

Trophée Entreprise & Territoire 2018

Moment marquant du Trophée Entreprise & Territoire, la rencontre entre étudiants et dirigeants d'entreprise s'est déroulée à l'IAE de La Réunion à Saint-Denis...

Pour lire l'article complet
Cliquez ici pour vous abonner

À partir de 0,99€ par mois
pour un accès intégral au site et à nos services

17 - « Entreprise & Territoire : 13 entreprises, 52 étudiants, 3 trophées », paru dans le Quotidien le 28 avril 2018

ENTREPRISE & TERRITOIRE

13 entreprises, 52 étudiants, 3 trophées

Le coup d'envoi de la deuxième édition du trophée Entreprise & Territoire a été donné hier à l'Institut d'administration des entreprises. Un prix Emergence sera également remis le 12 juin.

Qui succédera à Tradition 974, l'entreprise de Cédric Daly, lauréate en 2017 alors que le coup de cœur du jury avait été remis à Zeop ?

Elles sont 7 en lice cette année pour le prix Entreprise & Territoire, une manifestation lancée l'an passé par la CPME en lien avec Groupama: Barista de Bourbon, Cogedal, EDL CB, Innov, Isodom, Réunioner et Willow.

Un prix Emergence sera également décerné cette année aux entreprises de moins de 5 salariés. Six ont été présélectionnées: 4 Realize, Calicoco, SCEA aquacole du Koloss, Star Aid, Whereez et Red Samurai.

« Etudiants ambassadeurs »

Le principe n'a pas changé par rapport à l'an passé: l'Institut d'administration des entreprises (IAE) en est toujours partenaire.

Rassemblés en groupes de trois ou quatre, 52 étudiants de première année de master marketing-vente ou comptabilité-contrôle-audit ont été affectés par tirage au sort à l'une des 13 candidates.

Après une formation en RSE

(responsabilité sociétale des entreprises), ces jeunes « s'immergeront dans la culture de l'entreprise » et deviendront ainsi ses « ambassadeurs » devant un jury.

Outre les prix destinés aux entreprises, les étudiants s'en dis-

puteront un troisième: celui de la meilleure plaidoirie, indépendant des deux autres.

« Vitrine de l'ancrage territorial »

« On parle beaucoup de ce qui ne va pas à La Réunion. Ce trophée a une vocation positive: mettre en lumière les entreprises qui font gagner La Réunion, résume Santhi Vé-loupoulé, déléguée générale de la CPME. Ce trophée est le porte-étendard, la vitrine de l'ancrage territorial. »

Le trophée est ouvert cette année à l'ensemble des entreprises de l'île et non plus seulement aux adhérents du syndicat patronal. 43 ont tenté leur chance, 13 sont encore en course et il n'en restera que deux au final. Un jury intermédiaire est programmé dès le 24 mai. À vos marques...

C.B.



Les étudiants de l'IAE vont défendre les bonnes pratiques des candidats au trophée Entreprise & Territoire. (photo Emmanuel Grondin)

18 - « Trophée Entreprise & Territoire à La Réunion : 13 entreprises sélectionnées pour l'édition 2018 », paru sur Outremer 360 le 29 avril 2018

Lien : <http://outremers360.com/economie/trophee-entreprise-territoires-a-la-reunion-13-entreprises-selectionnees-pour-ledition-2018/>

Trophée Entreprise & Territoires à La Réunion : 13 entreprises sélectionnées pour l'édition 2018

29 avril 2018 [No Comment](#) [bassin-indien-Appli](#) [Economie](#) [Fil-info-appli](#) [Innovation en Outre-mer](#)



©CPME Réunion

Ce vendredi 27 avril à Saint-Denis, les 13 entreprises sélectionnées pour l'édition 2018 du Trophée Entreprise & Territoires ont été présentées officiellement au public, à l'occasion de la rencontre entre étudiants et dirigeants d'entreprise, « *moment marquant* » de l'événement.

« Cette rencontre a surtout consacré le premier moment d'échanges entre les entrepreneurs en compétition et les 52 étudiants de Master, missionnés au sein des entreprises pour instruire et plaider leur dossier » indique-t-on dans un communiqué. Créé en 2017 par la CPME Réunion, le Trophée Entreprise & Territoire « *s'installe dans le paysage économique et entrepreneurial réunionnais* ». Cette année, pas moins de 40 candidatures d'entreprises ont été examinées et 13 ont donc été sélectionnées dans les deux catégories du concours : Trophée Entreprise et

Territoire de 5 salariés et plus, et Prix émergence pour les petites entreprises de moins de 5 salariés.

Un maillage atypique entre la jeunesse et le monde économique

La présentation officielle des candidats et la rencontre entre étudiants et entrepreneurs « constituent le premier temps fort de cette aventure ». « Elles seront suivies d'une phase d'instruction réalisée par les étudiants-ambassadeurs en immersion au sein des entreprises. A l'issue d'une semaine de formation animée par des experts en RSE (responsabilité sociétale des entreprises) et des coachs en communication, chaque groupe d'étudiants aura la responsabilité de plaider en faveur de l'entreprise affectée devant les jurys composés de l'ensemble des partenaires : Groupama Océan Indien, le groupe Urcoopa, Zeop, Antenne Réunion, Air France, IAE Réunion et la Région Réunion ».

Trophée Entreprise & Territoire

(entreprises de 5 salariés et plus)

Barista de Bourbon
Cogedal
EDL CB Réunion
Innov Carrelage
Isodom
Reunimer
Willow

Prix Émergence

(entreprises de moins de 5 salariés)

4 Realize
Calicoco
SCEA Aquacole du Koloss
Star Aid
Red Samurai
Whereez

En 2017, l'événement « a révélé de belles initiatives, dont celles de Tradition 974 et Zeop », premiers lauréats du concours. « Ce trophée récompense l'engagement du chef d'entreprise qui décide de relier ses préoccupations de dirigeant aux évolutions de son environnement au sens large : ses collaborateurs, son territoire, ses fournisseurs. Cet engagement fort, souvent silencieux et parfois inconscient, mérite d'être éclairé », souligne Johnny Law-Yen, Vice-président de la CPME Réunion, en charge de l'Industrie.

Les dates à retenir

2 au 17 mai : Formation des étudiants par des experts et des coachs
14 au 16 mai : Diagnostic des candidatures réalisé par les étudiants en entreprise
24 mai : Jury intermédiaire et sélection des entreprises finalistes
12 juin : Grand jury, suivi par la cérémonie de remise des prix

19 - « 13 participants au Trophée Entreprise et Territoire » , paru dans le JIR et sur clicanoo le 30 avril 2018.

Lien : https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2018/04/30/13-participants-au-Trophee-Entreprise-et-territoire_527554

13 participants au Trophée Entreprise et territoire

CONCOURS. Décidément les prix et concours à destination des entreprises sont à la mode ! Alors que la

Réunion n'en avait aucun il y a quelques années, elle les voit désormais se multiplier.

La CPME a présenté hier les 13 entreprises qui participent à la deuxième édition de son Trophée

Entreprise et territoire. Cette année, le syndicat patronal a reçu 43 candidatures. Deux prix seront remis :

le Trophée Entreprise et territoire est destiné aux entreprises de plus de 5 salariés et le Prix Emergence récompensera les petites structures de moins de 5 salariés.

Dans la catégorie Entreprise et territoire, concourent Barista de Bourbon, Cogedal, EDL CB Réunion, Innov Carrelage, Isodom, Reunimer et Willow.

Dans la catégorie Emergence ont été retenues : 4 Realize, Calicoco, SCEA Aquacole du Koloss, Star Aid, Red Samurai et Whereez. Cinq critères prévalaient à la sélection : la gouvernance, l'ancrage territorial, l'économie, l'environnement et l'aspect social.

L'originalité de ce trophée est le partenariat avec l'IAE. 52 étudiants iront au sein des entreprises sélectionnées en immersion durant trois semaines par groupe de trois. Objectif : découvrir la pluralité des pratiques sociétales des entreprises.

"Cette année, ce concours a été ouvert à toutes les entreprises, pas seulement aux adhérents de la CPME. Nous avons eu des candidatures vraiment très diverses. On veut montrer que l'ancrage territorial est une réalité, cela se vit. Nous sommes en discussions avec d'autres territoires de métropole pour essayer notre concept et dupliquer le trophée", explique Santhi Veloupoulé, secrétaire générale de la CPME. "L'an dernier, les étudiants sont revenus avec une vision différente de la vie en entreprise, ils créent des liens et certains décrochent même des contrats."

12 entreprises ont candidaté l'an dernier. La remise des trophées aura lieu le 12 juin au Moca, à Saint-Denis. Parmi les récompenses : la création d'un site internet et la participation à un salon professionnel hors du département pour les deux entreprises lauréates.

E.M



Les étudiants de l'IAE vont s'immerger durant 3 semaines au sein des entreprises. (photo DR)

20 – ANTENNE REUNION – Brève Trophée Entreprise & Territoire dans le JT de 19h de Yolande Calichiana (à partir de 26'30''), diffusé le 30 avril 2018

Lien : <http://www.antennereunion.fr/info-et-magazines/le-19h00/replay/725642-replay-le-19h00-lundi-30-avril-2018>

21 - « La Réunion et la Bretagne main dans la main », paru dans Made In Réunion d'avril -mai 2018

La Réunion et la Bretagne main dans la main

C'est fait. Les régions Réunion et Bretagne se sont unies derrière le SBA (Stratégie du bon achat). Portée par la CPME, cette stratégie fait des émules et les deux associations qui portent cette stratégie auprès des collectivités locales se sont

rapprochées lors de la journée de la commande publique qui s'est tenue à la mi-avril. A travers une convention, les deux associations SBA veulent échanger, partager et transférer leurs compétences respectives.

22 – Le match des dirigeants, Daniel Médéa (mise en relation via CPME Réunion), paru dans Made In Réunion d’Avril-Mai 2018

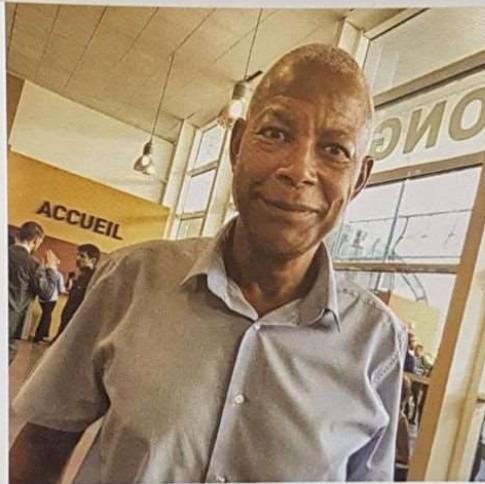
Le match des dirigeants

Si l'on regarde la balance commerciale de la Réunion, l'export a pris un coup dans l'aile en 2017 : -7,6%. 315 millions d'euros, soit le même niveau qu'en 2014. Pour autant, acteurs économiques et publics militent auprès des entreprises pour les inciter à exporter. La récente volonté de la Région de mettre notre île sur la Route de la soie chinoise en est un des exemples. Deux dirigeants, Laurent Lemaitre, directeur général d'Intégrale Ingénierie, et Daniel Médéa, gérant de Project Réunion Inov, opposent leurs arguments. Place au match !

Par Julien Delarue

CONTRE. Daniel Médéa, gérant de Project Réunion Inov. « C'est vrai que l'export est un plus pour notre département et son développement économique. Nous avons des technologies qui n'existent pas ailleurs dans la zone océan Indien et qui nous permettent de soumissionner à des marchés à l'extérieur. Mais dans le domaine du bio-déchet, nous avons localement tout à faire avant de penser à l'export. Il y a tout à créer dans la revalorisation et la gestion des déchets à la Réunion.

Après analyse, nous nous rendons compte qu'il y a énormément de bio-déchets qui ne sont pas traités localement. Avec mon entreprise Project Réunion Inov, j'ai un projet de valorisation de ces déchets grâce à la mise en place d'outils composteurs. Ces solutions de recyclage ne nous obligent pas à passer par l'import pour créer localement nos propres bio-déchets à partir des restes alimentaires de nos repas. Des déchets qui terminent dans le bac gris avant enfouissement dans nos déchèteries. Au quotidien, c'est un véritable problème car malheureusement rien n'est traité localement aujourd'hui. Avec cette solution, nous allons pouvoir



Nous importons de très gros volumes d'engrais chimique alors que nous produisons suffisamment de déchets localement pour arriver à produire nos propres engrais et compost de qualité. »

Daniel Médéa

1990-2012

Commercial indépendant dans les produits techniques

2012

Directeur d'une association environnementale Gousse

2015

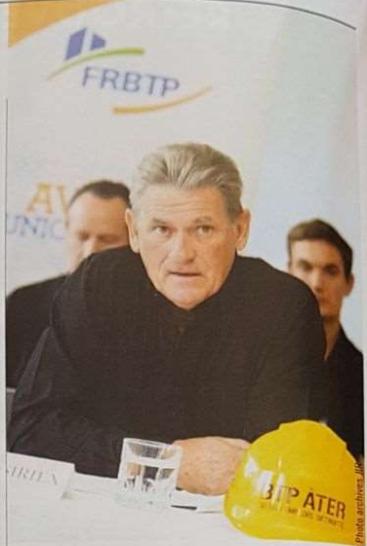
Gérant de la société Project Réunion Inov

Bio express

réduire de 30% l'enfouissement des ordures ménagères résiduelles. Dans les cantines ou la restauration collective, nous jetons des millions de tonnes de déchets alimentaires qui pourraient être revalorisés en compost de qualité. Aujourd'hui, nous avons des outils qui existent et qui sont adaptés pour les particuliers comme pour les professionnels pour sortir un compost qui est normé NFU 44051 pour un retour au sol. Il existe une grosse demande de la part des agriculteurs et des maraîchers réunionnais. Le marché local du compost ou de l'engrais est dominé exclu-

sivement par de l'importation. Nous importons de très gros volumes d'engrais chimique alors que nous produisons suffisamment de déchets localement pour arriver à produire nos propres engrais et compost de qualité. Nous devons d'abord penser à la valorisation locale avant de réfléchir à l'exportation. »

23 – « Guerre de communication », paru dans Made In Réunion d'avril-mai 2018



Guerre de communication

Depuis plusieurs mois, on assiste à une « guerre » de communication entre les différents syndicats patronaux. S'ils trouvent des combats communs, comme la sauvegarde du secteur du BTP ou la préservation des aides économiques aux entreprises, ces syndicats n'hésitent pas à tirer individuellement leur épingle du jeu. Quand la CPME met en avant son SBA (stratégie du bon achat) ou son étude REELLE, le Medef répond en la qualifiant de « mise sous cloche de l'économie ». Autre exemple, la Capeb semble prendre l'ascendant sur la FRBTP. Sur le dossier de l'allocation logement accession, elle a été en pointe. Une prise de position qui s'est accentuée lors des récentes négociations annuelles obligatoires dans le BTP, la Capeb a pris de court la FRBTP en signant l'accord. La FRBTP, qui ne voulait pas en entendre parler, s'est retrouvée obligée d'émettre une recommandation patronale (une même augmentation mais en deux temps). Un coup de griffe qui pourrait laisser des traces dans les futurs combats, même si en interne au sein de tous ces syndicats, on nous explique surtout vouloir travailler en commun pour le bien de l'économie réunionnaise.

Made in Réunion | Avril - Mai 2018

24 – « Les 3 piliers de l'entreprise optimiste », paru dans Made In Réunion d'Avril-Mai 2018

La chronique

Les 3 piliers de l'entreprise optimiste

Diriger une entreprise requiert de prendre de nombreuses décisions. Pour maximiser la cohésion de l'équipe, le concept d'entreprise optimiste peut vous aider. Une théorie basée sur la confiance.



Par Jean-Luc Hudry,
conférencier et auteur,
invité de la CPME
Réunion, www.jeanluchudry.com

Pour entraîner vos collaborateurs et réussir, il faut un pilote dans l'avion. Or ce pilote, c'est vous. Imaginez un entrepreneur disant aux équipes que leurs efforts sont inutiles et qu'il ne croit pas au succès de son entreprise ? Impensable, en effet. Face aux événements, la clé du succès est votre capacité à construire une entreprise foncièrement optimiste. Rappelez-vous ce principe fondamental : « Celui du dessous regarde celui placé au-dessus de lui ». Vos salariés vous regardent, votre rayonnement personnel est donc décisif. D'où ces trois piliers de l'entreprise optimiste.

Construisez un optimisme solide. Fonder votre optimisme sur la seule envie que les choses se déroulent bien, penser que vous allez décrocher tel marché parce que votre trésorerie s'en portera mieux, ou décider que vous allez faire en 3 mois ce que tout le monde fait en 6 au simple motif que vous « y croyez », est une vision naïve et totalement inopérante de l'optimisme. Passons à un optimisme autrement plus opérationnel. Il se construit marche après marche, sur la base de principes forts tels : accepter ce qui ne peut être changé, agir là où existe une marge de manoeuvre, raisonner so-

lution, penser autrement qu'à l'habitude... Et pour bien démarrer, commencez par bâtir la confiance. Confiance en vous, en les autres et entre les salariés eux-mêmes. Et donc confiance en l'avenir. Travaillez-y sans relâche.

Entre deux incertitudes, choisissez celle qui vous booste. A part Madame Irma et sa boule de cristal, personne ne peut prédire l'avenir. Vous ignorez de quoi demain sera fait et ce qu'il adviendra de ce super objectif que vous bichonnez 70 heures par semaine. Pessimisme et optimisme sont donc deux incertitudes, deux illusions. Or, face aux événements, laquelle de ces deux illusions vous mènera le plus loin ? Poser la question, c'est y répondre. Dès lors

que vous avez « mouillé le maillot » et agi autant que nécessaire sur une situation donnée, soyez optimiste en l'attente du résultat de vos efforts, vous n'en vivrez que mieux.

Le véritable optimiste est un peu pessimiste. L'optimiste a inventé l'avion, le pessimiste a inventé le parachute. Certes, 99% des gens utilisent plus l'avion que le parachute, mais qui prétendra que le parachute est inutile ? Telle est exactement la bonne approche dans la conduite de votre entreprise (et de votre vie). Une maxi dose d'optimisme solide, qui vous fait agir. Un zeste de pessimisme pour vous titiller et vous maintenir en éveil. Ni angélisme ni défaitisme, de la pure efficacité individuelle et collective.



Pour bien démarrer, commencez par bâtir la confiance. Confiance en vous, en les autres et entre les salariés eux-mêmes. »

25 – « La CPME toutes voiles dehors », paru dans Memento en avril 2018



Dominique Vienne, Président de la CPME et Sachil Velupoulos, Délégué général de la CPME Réunion lors de la dernière assemblée générale. © PHILIPPE HENRI

ECONOMIE

La CPME toutes voiles dehors

Pour Dominique Vienne, "Fort de ses 600 adhérents et de ses 24 syndicats partenaires, la CPME Réunion entend continuer et renforcer sa position de premier syndicat de l'économie locale". La dernière assemblée générale s'est tenue au MGCA, en présence de François Asseline, président national de la CPME, et a permis de mettre en place une nouvelle gouvernance.

L'assemblée générale a permis d'élire les 10 membres pour le nouveau conseil d'administration de la CPME Réunion: Alex How-Ching (section commerce), Abdoullahi Lala (section services), Gérard Lebon (section services), Imail Locate (section industrie), Dominique Vienne (section industrie), Abdoul-Aziz Issop (section commerce), Lilian Perri (section artisanat), Jérôme Gontier (section industrie), Guillaume Nice (section artisanat) et Mamy Babenjamin (section artisanat).

Une AG est toujours un moment de cobésion pour les adhérents et Dominique Vienne insiste pour dire que ce mot "adhérent" est important, mais que le mot "engagement" l'est encore plus dans un syndicat. La CPME a d'ailleurs décidé de badgez tout le monde pour cette AG : en bleu les simples adhérents et en rouge ceux qui sont plus impliqués, une symbolique empruntée à la robotique, mais qui est claire aux yeux de tout le monde, car bleu=froid et rouge=chaud!

Concrètement, c'est un rouge qui dit : "Pour la CPME, j'ai été capable de mettre en place un système informatique qui permet de payer son amende en ligne en quelques clics, par contre, pour obtenir un Kbis,

une entreprise doit parfois attendre 6 mois: c'est révélateur des priorités de l'Etat!" Et tous les bleus applaudissent!

C'est également un rouge qui dit: "Nous ne sommes pas une chance pour la France, nous sommes la France!"

Cette AG s'est déroulée en présence de François Asseline, venu à La Réunion avec sa casquette de président de la CPME. Mais il est connu de certains Réunionnais pour deux autres raisons. D'une part, son entreprise familiale est implantée en Métropole, mais aussi à La Réunion. D'autre part, tous les amoureux de la mer savent que c'est son entreprise de charpente, menuiserie, ébénisterie et ferronnerie

traditionnelle spécialisée dans la restauration des monuments historiques qui a dirigé les travaux de construction de l'Hermione, cette copie exacte de la frégate qui a transporté le marquis de La Fayette en 1780 aux États-Unis, pour aider les Américains à prendre leur indépendance. L'Hermione est un chef-d'œuvre d'architecture navale et surtout une vitrine extraordinaire du savoir-faire des charpentiers de marine que l'on a su conserver en France.

L'AG s'est terminée par une conférence publique sur le thème de l'entreprise optimiste, à laquelle étaient invités de nombreux acteurs économiques, institutionnels et politiques de La Réunion.



L'Hermione, copie exacte de la frégate qui a transporté le marquis de La Fayette en 1780 aux États-Unis, pour aider les Américains à prendre leur indépendance.

La CPME toutes voiles dehors

Pour Dominique Vienne, *"Forte de ses 600 adhérents et de ses 24 syndicats partenaires, la CPME Réunion entend conforter et renforcer sa position de premier syndicat de l'économie locale"*. La dernière assemblée générale s'est tenue au MOCA, en présence de François Asselin, président national de la CPME, et a permis de mettre en place une nouvelle gouvernance.

L'assemblée générale a permis d'élire les 10 membres pour le nouveau conseil d'administration de la CPME Réunion: Alex How-Choong (section commerce), Abdoullah Lala (section services), Gérard Lebon (section services), Ismaël Locate (section industrie), Dominique Vienne (section industrie), Abdoul-Azeez Issop (section commerce), Lilian Perrot (section artisanat), Jérôme Gonthier (section industrie), Guillaume Nice (section artisanat) et Mamy Rabenjamina (section artisanat).

Une AG est toujours un moment de cohésion pour les adhérents et Dominique Vienne insiste pour dire que ce mot "adhérent" est important, mais que le mot "engagement" l'est encore plus dans un syndicat. La CPME a d'ailleurs décidé de badger tout le monde pour cette AG : en bleu les simples adhérents et en rouge ceux qui sont plus impliqués, une symbolique empruntée à la robinetterie, mais qui est claire aux yeux de tout le monde, car bleu=froid et rouge=chaud!

Concrètement, c'est un rouge qui dit : *"Pour les PV, l'État a été capable de mettre en place un système informatique qui permet de payer son amende en ligne en quelques clics, par contre, pour obtenir son Kbis,*

une entreprise doit parfois attendre 6 mois; c'est révélateur des priorités de l'État!" Et tous les bleus applaudissent!

C'est également un rouge qui dit : *"Nous ne sommes pas une chance pour la France; nous sommes la France!"*

Cette AG s'est déroulée en présence de François Asselin, venu à La Réunion avec sa casquette de président de la CPME. Mais il est connu de certains Réunionnais pour deux autres raisons. D'une part, son entreprise familiale est implantée en Métropole, mais aussi à La Réunion. D'autre part, tous les amoureux de la mer savent que c'est son entreprise de charpente, menuiserie, ébénisterie et ferronnerie

traditionnelle spécialisée dans la restauration des monuments historiques qui a dirigé les travaux de construction de l'Hermione, cette copie exacte de la frégate qui a transporté le marquis de Lafayette en 1780 aux États-Unis, pour aider les Américains à prendre leur indépendance. L'Hermione est un chef-d'œuvre d'architecture navale et surtout une vitrine extraordinaire du savoir-faire des charpentiers de marine que l'on a su conserver en France.

L'AG s'est terminée par une conférence publique sur le thème de l'entreprise optimiste, à laquelle étaient invités de nombreux acteurs économiques, institutionnels et politiques de La Réunion.



L'Hermione, copie exacte de la frégate qui a transporté le marquis de Lafayette en 1780 aux États-Unis, pour aider les Américains à prendre leur indépendance.